

Le filet du pêcheur

Bulletin trimestriel de liaison



JOSEPH ROEL
ET
BONNE ANNEE
2013

N° 124-125 – décembre 2012

Prix : 6 €

C.P.P.A.P. N° 0413G88902

I.S.S.N. N° 0758 1564

*Les Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne*

Siège Social :

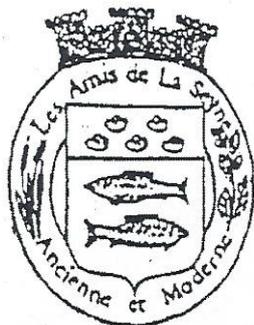
Le Charles Gounod – Bât.2

Rue Georges Bizet

83500 LA SEYNE SUR MER

☎ / fax : 04 94 94 74 13

lefiletdupecheur.asam@gmail.com



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Présidente : Mme Jacqueline PADOVANI
Directeur de la Publication : M. Bernard ARGIOLAS
Réalisation : Mme Marie-Claude ARGIOLAS, M. Bernard ARGIOLAS et Mme Germaine LE BAS
Photographies : Collections privées
Illustrations et mise en page : Mme Germaine LE BAS
Adresse e-mail : lefiletdupecheur.asam@gmail.com

Le Filet du Pêcheur

N° 124-125
3^e - 4^e trimestres 2012

LE CARNET

Notre joie.

La naissance de Lorenzo le 13 novembre 2012 à Toulon, petit-fils de M. Claude ACHARD et de Mme Anna MANTA. Tous nos vœux de bonheur pour le bébé et nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Nos peines.

Mme Rosette ROBERT, née FARINA, décédée le 23 juin 2012 à l'âge de 81 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 28 juin 2012.
 M. Roger FOURNIER, décédé le 27 octobre 2012 à l'âge de 84 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 31 octobre 2012. Epoux d'Angèle, membres fidèles.

M. Henri TIETARD, décédé à l'âge de 97 ans. La crémation a eu lieu le 19 novembre 2012. Membre de notre Société de 1969 à 2009.

Nos condoléances aux familles éprouvées. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de certains oublis, si tel était le cas, les nouvelles ne nous arrivant pas quelquefois, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nos félicitations.

Mme Léontine DECHIFRE a fêté ses cent ans le 24 juillet 2012, maman de Jo DECHIFRE, notre fidèle correspondant de Var-Matin.

M. Jean-Claude AUTRAN a numérisé l'ouvrage de Louis BAUDOIN "*Histoire générale de La Seyne-sur-Mer*", a réédité l' "*Histoire de l'école Martini*" de Marius AUTRAN, l'a annotée et actualisée et cela avant de nous donner la conférence sur "*Saturnin Fabre*" et la conférence sur "Le patrimoine caché du massif de Sicié, plantes rares et autres curiosités" à la Maison du patrimoine et au Rotary-club de La Seyne-sur-Mer.

La Présidente

Sommaire

		1 Couv.
Le Carnet		2 Couv.
Le Conseil d'Administration et Bulletin d'adhésion		3 Couv.
Photos de la sortie à Apt : " <i>Des ocres du Lubéron aux douceurs confites</i> "		4 Couv.
L'Assemblée Générale		1
Conférence du 14 mai 2012: " <i>Michel de l'Hospital, de la tolérance religieuse à la tolérance civile</i> ".	Didier MARTINA-FIESCHI	5
Sortie à Apt	Alexandra LIEUTAUD	9
Conférence du 4 juin 2012 " <i>Le petit Gibraltar est tombé. Une tragédie antique à l'époque moderne. 17 décembre 1793</i> " "	Henri RIBOT	14
Conte : " <i>Le Pin de l'Empereur</i> "	Jean BRACCO	20
Chronique : " <i>Du franc à l'euro</i> "	André BLANC	24
Questions-Réponses	M. Jean-Claude AUTRAN	27
Conférence du 15 octobre 2012 : " <i>La villa Blanche ou le mystère de la fresque de Jean Cocteau</i> "	MM. Gérard et Jérôme JAMIN	28
Le Coin des Gourmets	Mme Magdeleine BLANC	31
Détente	M. André BLANC	32

(Toutes les photos de ce numéro proviennent de collections privées et Internet libre de droits).

P.V. ASSEMBLEE GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2012

Etaient présents : M. Marc VUILLEMOT, Maire de La Seyne-sur-Mer.
Mme CYRULNIK, Adjointe déléguée au Patrimoine et à la Culture
14 membres du Conseil d'Administration
40 sociétaires

Etaient excusés :

Membres du C.A. : M. Jacques BESSON.
Sociétaires : Mmes Huguette BESSON, Françoise Perret, Suzy Jullien-Tobazeon,
MM. Robert Tobazeon, Christian Travin.

L'Assemblée Générale est ouverte à 17 heures 15, dans la salle du Théâtre Apollinaire.

I - LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers membres et amis,

J'ai l'honneur et le plaisir de présider l'Assemblée Générale Ordinaire et statutaire de ce jeudi 8 novembre 2012.

Nous vous remercions d'être présents, c'est le témoignage de votre fidélité à notre Association. Nous vous prions d'excuser Mme Cyrulnik pour son retard.

Comme chaque année, nous allons vous présenter et vous faire approuver le rapport moral et d'activités, rédigé par notre secrétaire général Jacques PONSTON, le compte-rendu financier, établi par notre trésorière Germaine LE BAS, puis nous procéderons au renouvellement du Conseil d'Administration. (C.A.)

Je déclare ouverte notre Assemblée Générale du 8 novembre 2012. (A.G.).

La présidente cède la parole au Secrétaire pour la lecture du rapport moral.

II - RAPPORT MORAL

Je me permets de vous rappeler notre Assemblée Générale de la session 2010/2011. Ce lundi 3 novembre 2011, l'A.G. de la société des Amis de La Seyne ancienne et moderne, sous la Présidence de Mme Jacqueline PADOVANI a approuvé les rapports moral et financier, et le renouvellement des membres du Conseil d'Administration (C.A.).

Pour la session 2011/2012 notre Société compte 155 adhérents à ce jour, qui nous soutiennent dans notre action par leur sympathie et leur fidélité.

Pour la bonne marche de la Société, le C.A. et ses membres se sont réunis les 16 novembre 2011, 7 mars, 25 avril, 13 juin, 5 septembre 2012, pour débattre et définir les orientations et animations qui ont jalonné cette session.

Objectif essentiel de notre Société : nos conférences, souvent avec projections, données au Théâtre Apollinaire les :

- Lundi 19 septembre 2011 : "*Il y a cent ans : La tragédie du cuirassé liberté*" par M. Jean-Claude AUTRAN.
- Lundi 3 octobre : "*Voyage en poudre*" par M. Michel AUGIER.
- Lundi 21 novembre : "*Santons de Provence, dans les pas de Constantin Le Grand*" par M. Jean-Paul FORET.
- Lundi 12 décembre : "*Bien vieillir par la pratique des activités physiques*" par M. Michel AUDIFFREN.
- Lundi 20 février 2012 : "*La saga varoise de la soie*" par M. Gabriel JAUFFRET.
- Lundi 26 mars : "*Regards sur les monuments mégalithiques*" par M. Gérard GARIER.
- Lundi 16 avril : "*La Libye romaine*" par Mme Françoise PERRET.
- Lundi 14 mai : "*Michel de L'Hospital, Chancelier de France. De la tolérance religieuse à la tolérance civile*", par M. Didier MARTINA-FIESCHI
- Lundi 4 Juin : "*17 décembre 1793, le petit Gibraltar est tombé*" par M. Henri RIBOT.

Au cours de cette session, deux sorties en autocar étaient au programme : sortie d'automne, le samedi 8 octobre 2011 à Digne-les-Bains et sortie de printemps, le samedi 21 avril 2012 en Arles.

Nos sorties très bien organisées par M. Michel JAUFFRET et Mme Thérèse AUDIFFREN ont permis de redécouvrir de beaux sites de notre Provence. Un grand merci à tous ceux qui ont préparé ces promenades, à tous ceux qui nous ont reçus, aux participants, sans oublier les chauffeurs. Un grand merci à Alexandra LIEUTAUD qui a rédigé les comptes rendus.

Notre bulletin de liaison "*Le Filet du pêcheur*" assure depuis de nombreuses années le lien entre tous les sociétaires, toutes générations confondues et vous informe de toutes nos activités, de nos joies, de nos peines, fait appel à votre mémoire, sans oublier la page des jeunes, les poètes et la poésie, les recherches, les mots croisés et les recettes de cuisine toujours appréciées. Nous sommes toujours demandeurs auprès de nos sociétaires afin qu'ils enrichissent la revue.

En ce qui concerne la bibliothèque, les ouvrages sont consultables sur rendez-vous auprès de l'archiviste bibliothécaire Mme Marie-Claude ARGOLAS.

Participation à la 29^e édition des Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 15 et 16 Septembre 2012 : "*Le Patrimoine caché*".

Une permanence de la société a été assurée à la Maison du Patrimoine pendant ces deux jours.

CARNET

Comme les années précédentes, la session écoulée a apporté ses joies et ses peines.

Nos félicitations. M. Michel JAUFFRET, qui a exposé ses sculptures sur bois à la Maison du tourisme des Sablettes.

Alexandra LIEUTAUD, pour la parution de son ouvrage "*La Paternité dans les œuvres d'Alexandre Dumas*".

Nos joies.

Naissance de : Mélyne, fille de Eric DUHAYON et de Aude QUINCHON. Eric, par son reportage photographique apportera sa contribution au Livre. Capucine, petite-fille de M. et Mme Gérard GARIER.

Tous nos vœux pour les bébés et félicitations pour les familles.

Nos peines.

Décès de : M. René STREIFF, M. Jean CATANEO, Mme Isabelle TARNUS, M. Robert LABOROI, Mme Evelyne SAMIER, Mlle Victoire GUASH.

Nous renouvelons nos condoléances aux familles touchées par le départ d'un être cher, et vous prions de bien vouloir nous excuser de certains oublis, si tel était le cas, les nouvelles ne nous atteignant pas parfois.

Je crois avoir récapitulé cette session 2011/2012, riche en manifestations et en rencontres pour le plus grand plaisir des sociétaires participants. Nous espérons faire de notre mieux pour vous satisfaire en toute simplicité et convivialité... Merci de votre attention.

Le secrétaire demande alors l'approbation des sociétaires présents par un vote à main levée : **Rapport approuvé à l'unanimité.**

III - RAPPORT FINANCIER

Le secrétaire passe la parole à Mme Germaine LE BAS, trésorière, pour la lecture du rapport financier. Un déficit important de 2005,11 € ressort du bilan financier, il est dû à la seule raison de l'édition de notre livre. Nous avons pallié à ce déficit en "piochant" dans nos réserves. Je remercie T.P.M. qui nous a octroyé une subvention de 500 € et la Caisse d'Epargne qui nous a offert 150 €. Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que, toujours grâce à cette réserve, nous n'augmenterons pas encore cette année ni la cotisation ni l'abonnement au Filet du pêcheur. Je tiens à remercier l'assemblée, qui a applaudi pour la première fois, le bilan financier.

Certaines personnes nous ont aimablement fait don du montant des sorties auxquelles elles n'ont pu participer, nous les en remercions vivement. Je demande encore à tous de se mobiliser pour trouver de nouvelles recrues afin de nous aider à perpétuer l'œuvre de nos Anciens.

Le secrétaire rappelle que : "Comme prévu par la loi 1901, les comptes de la société sont vérifiés par le contrôleur aux comptes Christian TRAVIN ". Il a contrôlé les comptes, constaté que les livres étaient bien tenus, que la comptabilité était saine et que l'association n'a pas de dettes. Il demande à l'assistance de donner Quitus à la trésorière pour sa gestion. **Quitus est donné à l'unanimité.**

Le contrôleur aux comptes d'une association 1901 étant renouvelable tous les ans, M. Christian TRAVIN ayant accepté de poursuivre son mandat, je demande votre vote à main levée pour le renouvellement de M. Christian TRAVIN dans les fonctions de contrôleur aux comptes : **Approuvé à l'unanimité.**

IV - ELECTIONS

Le secrétaire rappelle, "Comme prévu à l'article 5 de nos statuts, les 14 membres actuels du C.A. sont renouvelables tous les ans par tiers et rééligibles". Le tiers sortant sollicitant vos suffrages est :

Mmes Marie-Claude ARGIOLAS – Germaine LE BAS.

MM .Jean-Claude AUTRAN – Jacques PONSTON.

Appel à candidatures a été lancé parmi les sociétaires, à ce jour nous n'en avons pas reçues.

Un vote à main levée est demandé aux sociétaires qui **approuvent à l'unanimité la réélection** de :

Mmes Marie-Claude ARGIOLAS – Germaine LE BAS.

MM .Jean-Claude AUTRAN – Jacques PONSTON.

Merci pour eux.

Le C.A. se réunira courant novembre 2012 pour définir les postes de chacun – Merci de votre attention.

La Présidente reprend la parole.

V - PROGRAMME DE LA SESSION 2012/2013

La Présidente présente le programme de la session qui commence.

- Lundi 17 septembre 2012 : "*Justice et vérité, le Général GIRAUD*" par M. le Vice-Amiral Hervé GIRAUD.
- Lundi 15 octobre : "*La villa Blanche, lieu de mémoire n°9 de La Seyne-sur-Mer*" par MM. Gérard et Jérôme JAMIN avec la participation de M. Christian CALABRESE.
- Lundi 26 novembre : "*Saturnin Fabre*" [Deux personnalités ont porté ce prénom et ce nom: "l'oncle, grand ingénieur des travaux publics, Maire de La Seyne (1886-1895)" "le neveu, comédien, acteur de génie et personnage inclassable"] par M. Jean-Claude AUTRAN.
- Lundi 10 décembre : "*Les glaciers de La Sainte Baume et d'ailleurs*" par M. Raoul DECUGIS, Association Les Chemins du Patrimoine.
- Lundi 11 février 2013 : "*Le Titanic*" recherches par le *Nautille* et le *Robin* par M. Guy SCIARRONE.
- Lundi 11 mars : "*Des méthaniers en construction*" par M. Louis VAISSE.
- Lundi 8 avril : "*Les forçats du bagne de Toulon, entre grande fatigue et liberté*" par M. Bernard CROS.
- Lundi 13 mai : "*Quelques Seynois méconnus : Jean-Joseph Tortel, Antoine et Victor-Emmanuel GUIGOU*", par M. Lucien PROVENÇAL
- Lundi 3 Juin : "*Rencontre d'Eugène Burnand et de Frédéric Mistral*" par Mme Bernadette ZUNINO.

- Sortie d'automne le samedi 6 octobre 2012 : Apt.
- Sortie de printemps en avril 2013 : (*en préparation*).

VI – LE MOT DE LA FIN

Tous les adhérents, dont les membres du Conseil d'Administration se joignent à leur Présidente pour exprimer leur reconnaissance à M. le Maire de La Seyne, ainsi qu'à son Conseil municipal pour l'attribution de la subvention annuelle et la mise à disposition du théâtre Apollinaire pour les conférences et leur Assemblée Générale statutaire, et d'une salle au rez-de-chaussée de l'*Ecole Municipale des Beaux-Arts* où nous avons pu enregistrer les inscriptions à nos sorties. Nous pouvons maintenant disposer de locaux dans la *Maison du Patrimoine et de l'Image* (convention signée en octobre 2011) pour prendre les inscriptions à nos sorties et pour nous réunir en C.A.

Nous exprimons notre gratitude à Mme l'Adjointe déléguée au Patrimoine et à la Culture, à Mme la Directrice du service Culture et Patrimoine ainsi qu'à l'ensemble du service Culture et Patrimoine et à Mme la Responsable de La Maison du Patrimoine, à M. le Conseiller municipal délégué aux Associations et

Evénements culturels, à M. le Conseiller Municipal délégué Littérature et Musiques, à Mme la Coordinatrice du Centre de loisirs de la Dominante.

Notre convention de mise à disposition du local situé au centre de loisirs de La Dominante ne peut pas être renouvelée pour cause de changement de destination du lieu. De plus nous avons eu à subir des dégradations, les dernières en date s'étant produites durant l'été 2012 et dûment constatées par la police. Aussi en ce jour nous renouvelons notre demande auprès de M. le Maire et des services municipaux compétents : nous **avons besoin d'un local pour conserver nos documents, notre bibliothèque de plus de 1000 livres (des livres introuvables à l'heure actuelle, dont ceux légués par notre fondateur, Louis BAUDOIN) et nos archives. Ce local situé en centre-ville pourra être accessible aux chercheurs, historiens, étudiants ainsi qu'à nos membres.**

Tous nos remerciements pour le personnel du service technique de la Mairie, en particulier les régisseurs du Théâtre Apollinaire; la Presse (*Var matin, La Marseillaise*) pour les communiqués et comptes-rendus de nos diverses activités; le service Communication de l'Hôtel de Ville; M. le Président de l'OSCA. Nous entretenons toujours de bonnes relations avec l'Académie du Var, l'Association A.C.T.E., la Philharmonique *La Seynoise, lei Cigaloun Seguen, Les Amis du vieux Toulon, Les Amis de Jean Aicard, l' "A"* (Association amicale des anciens et anciennes élèves des lycées et collèges de Toulon). Nous remercions M. le Directeur et l'équipe de publication des Cahiers du Patrimoine Ouest Varois de nous avoir associés à leur dernier ouvrage "*Cahier du Patrimoine Ouest Varois n°14, "Regards sur deux terroirs, La Seyne sur mer / Saint-Mandrier"*, paru en avril 2012.

Nous remercions également nos éminents conférenciers : leurs connaissances, savoirs et compétences, non seulement permettent à nos conférences de se réaliser, mais aussi d'être pleines d'intérêt. Ainsi, M. Michel AUDIFFREN s'est rendu disponible pour notre plus grand plaisir et a parcouru bien des kilomètres aller-retour entre Poitiers et La Seyne.

A notre grande déception et nous vous prions de bien vouloir nous excuser, nous n'avons pas la possibilité de vous présenter ce soir notre ouvrage : "*Contribution à l'histoire de La Seyne-sur-Mer: aspects de la vie économique, sociale, culturelle et sportive aux XIX^e et XX^e siècles*". Nous avons un malentendu avec notre éditeur, alors que nous avons respecté à la lettre ce qui avait été conclu dès l'origine. Nous nous efforçons de trouver une solution dans les meilleurs délais et conditions.

En attendant la sortie de notre livre, et comme l'a signalé notre trésorière, nous exprimons nos remerciements à M. le Président de la Communauté d'Agglomération T.P.M. qui nous a octroyé, sur la proposition de M. Marc VILLEMOT, notre Maire, une subvention de fonctionnement de 500 €. N'oublions pas de remercier M. le Directeur d'Agence de la Caisse d'Epargne, *La Seyne-Ville*, de nous avoir alloué une enveloppe de 150 €. Sans oublier les auteurs qui attendent impatiemment la sortie du livre.

Je remercie particulièrement tous les membres actifs et bénévoles, non seulement du Conseil d'administration, mais aussi tous ceux qui participent aux différentes activités et commissions de notre association.

Place maintenant à la détente avec la projection du film de notre sortie d'automne à Apt réalisé par notre membre et ami, M. Robert TOBAZEON.

Une pensée émue pour M. Roger FOURNIER qui nous a quittés le 27 octobre dernier.

CONCLUSION

Nous espérons que nous continuerons à partager des moments privilégiés en bonne amitié ! Bonne session 2012-2013 pour *les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne*.

Merci à tous, présents, ou par la pensée, avec nous.

Nous vous invitons à partager le verre de l'amitié, bonne fin de soirée à tous.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 18 heures 15.

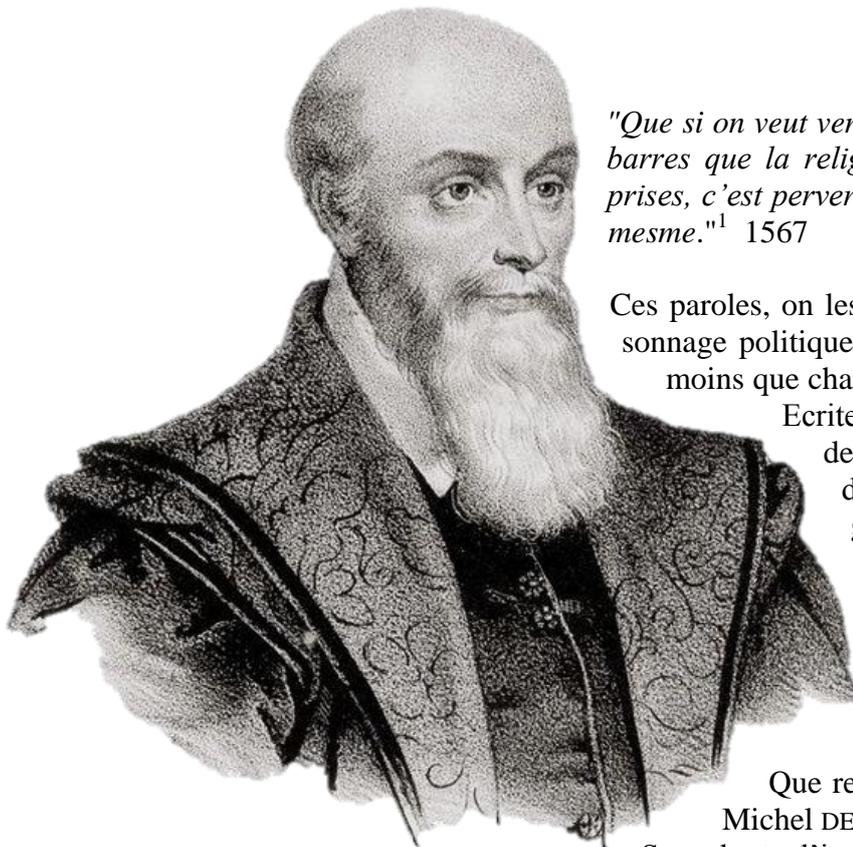
La Présidente
J. PADOVANI

Le Secrétaire
J. PONSTON

Conférence du 14 mai 2012

" MICHEL DE L'HOSPITAL, DE LA TOLERANCE RELIGIEUSE A LA TOLERANCE CIVILE."

Didier MARTINA-FIESCHI



*"Que si on veut venir à borner la liberté de si estroictes barres que la religion et l'âme n'y soient point comprises, c'est pervertir malignement et le mot et la chose mesme."*¹ 1567

Ces paroles, on les doit à Michel DE L'HOSPITAL, personnage politique de premier rang, qui ne fut rien de moins que chancelier de France entre 1560 et 1568.

Ecrites à la fin d'une vie passée au service de plusieurs souverains français, et d'une tolérance religieuse qu'il jugeait consubstantielle de l'idée de liberté, ces paroles sont celles d'un homme usé par la poursuite d'un idéal qu'il n'a jamais atteint, et d'une mission dans laquelle il a manifestement échoué.

Que retient-on généralement, du chancelier Michel DE L'HOSPITAL ?

Sans doute, l'image d'un serviteur zélé et fidèle, féru de droit et défenseur de la cause royale, face aux ambitions des partis rivaux, que représentaient les parlements de provinces et l'influente famille des ducs de Guise [...], le principe de la liberté de conscience : Michel DE L'HOSPITAL a en effet, utilisé le poste politique influent qu'il occupait au sommet de l'état français pour combattre l'intolérance religieuse. [...]

Avant de se pencher plus avant, il convient de replacer brièvement l'œuvre de Michel de L'Hospital, dans le contexte historique dont elle est issue. Etudier Michel de l'Hôpital, c'est étudier le lien entre tolérance civile et religieuse puisque c'est précisément dans le domaine du religieux que les autorités civiles du XVI^e siècle se sont montrées particulièrement intolérantes. [...]

De fait, cette politique de violence envers les chrétiens qui s'éloignent de la voie catholique a été initiée au début du V^e siècle de notre ère, lorsque Augustin se rallie vivement à la politique de coercition des empereurs chrétiens à l'encontre des disciples de l'évêque schismatique de Carthage, DONATUS. [...] L'apologie de l'intolérance religieuse basée sur une interprétation abusive du texte sacré de Luc, va manifestement servir de référence à tous les souverains désireux de justifier leur politique de répression religieuse envers les minorités. [...]

C'est donc dans un climat d'intolérance que Michel de l'Hospital devient, en 1560, le personnage essentiel du gouvernement central de la France.

¹ Discours sur la pacification des troubles de l'an M.D.LXVII contenant les causes et raisons nécessaires du traité de la paix.

Michel DE L'HOSPITAL est né vers 1505 à Aigueperse, dans la plaine de La Limagne au nord de Clermont-Ferrand, dans la famille de Jean DE L'HOSPITAL, conseiller et médecin du connétable Charles DE BOURBON. [...]

Il suit des études de droit à l'université d'Orléans, puis à celle de Padoue où il rencontre la philosophie et les idées humanistes italiennes de la République des Lettres. Il y croise aussi l'influence des idées nouvelles, émanant de lettrés italiens qui dénoncent depuis les conciles de Constance (1414-1418) et celui de Latran (1512), les abus. [...]

De retour en France, Michel DE L'HOSPITAL devient avocat au barreau de Paris, puis en 1537, conseiller au parlement de Paris. Il y acquit bientôt une grande renommée d'impartialité et de haute moralité et ses qualités de probité et de volonté inspirent le respect à tout son entourage. [...]

La charge de conseiller au parlement l'amène très tôt, à côtoyer les grands politiques de ce siècle, des hommes à l'esprit fanatique jusqu'à l'intolérance, tel que le duc François DE GUISE et son frère le cardinal de Lorraine.

C'est à leur contact, qu'il forge peu à peu, un principe politique qui consiste à n'exclure personne, à [...] remplacer la lutte politique, l'opposition par la prise en compte de ce qu'il y a de bon dans chaque individu pour le bien de tous. [...]



La véritable carrière politique de Michel DE L'HOSPITAL commence en 1554, la confiance qu'il inspire et l'estime que lui porte l'entourage du jeune roi Henri II lui valent d'être nommé surintendant aux finances. A ce poste, il soulève contre lui, la haine de tous ceux qui cherchaient à détourner à leur profit les recettes du royaume.

A l'avènement du jeune FRANÇOIS II, en 1560, enfin, il est désigné par sa mère Catherine de Médicis, comme chancelier de France, c'est à dire "*vicaire et lieutenant général du roi sur le fait de la loy et de la justice*".

Dès son arrivée au pouvoir, le chancelier doit faire face à une situation politique critique. La France est à ce moment précis, sous le coup des représailles sanglantes de la conjuration d'Amboise. [...] Habilement, le nouveau chancelier réussit à faire signer au jeune roi les édits de Romorantin, par lesquels, on reconnaissait aux ecclésiastiques français la possibilité de juger les crimes d'hérésie, sans pour autant que des peines, autres que canoniques, c'est à dire purement verbales, ne soient infligées.

L'installation de l'Inquisition romaine était donc rendue inutile.

Renvoyant dos à dos, les protestants dont il connaît les exactions¹ et le fanatisme religieux de la famille des Guise, le nouveau chancelier inaugure ainsi son entrée en fonction, montrant qu'il n'est inféodé à aucun parti, qu'il ne subit pas les pressions de tel ou tel, mais qu'il désire avant tout éviter la création d'un tribunal inquisitorial d'exception, considéré comme la pire des entraves à la volonté de tolérance, qui est la sienne. Lui-même restera toute sa vie catholique, alors que sa femme, sa fille et son gendre embrasseront la religion réformée, ce qui constitue un bel exemple de cohabitation spirituelle. [...]

Peu de temps après la victoire du chancelier sur l'Inquisition, le fanatisme exalté des protestants, qui s'estiment menacés, se manifeste sous la forme de plusieurs soulèvements armés dans les

¹ Sébastien CASTELLION persécuté par CALVIN, Michel SERVET brûlé à Genève, en 1553 par un tribunal calviniste, les écrits de Théodore DE BEZE de 1554 ou l'ordonnance de Jeanne D'ALBRET qui interdit le culte catholique en Béarn sont pour lui, autant d'exemples récents d'intolérance de la part des protestants.

Cévennes et en Dauphiné, donnant ainsi, de nouveaux prétextes au déchaînement des moyens de rétorsion catholique. [...] Michel DE L'HOSPITAL refuse de contresigner l'arrêt de mort du prince DE CONDE, de la même façon qu'il refusera, quelques temps après, d'apposer son sceau sur une proposition des docteurs de La Sorbonne obligeant tous les magistrats des Parlements français à rédiger une confession de foi, sous peine d'être convaincus d'hérésie et condamnés au feu.

Dès lors, le chancelier devient l'ennemi direct des ducs DE GUISE, qui n'auront de cesse de tenter de l'éliminer.

En 1560, le jeune CHARLES IX succède à son frère sur le trône de France. La régence du pouvoir échoit à la reine mère Catherine DE MEDICIS. [...]

Le chancelier obtient enfin en 1562, l'application d'un nouvel édit, dit de pacification de Janvier, [...] les droits de la conscience individuelle sont pour la première fois, proclamés par un gouvernement, et eurent comme conséquence pratique la liberté relative des cultes. [...] Si les protestants acceptent l'application de l'édit de Janvier, les GUISE refusent d'y apposer leur paraphe et la situation dégénère rapidement. [...] La provocation fonctionne, c'est le signal de départ des guerres de religion. [...] Le fanatisme se propage à tel point que le pays se partage en deux camps ennemis faisant chacun appel à des puissances étrangères, soldats italiens et espagnols pour les catholiques, milices allemandes et anglaises pour les protestants. Les armées de CONDE et celles des ducs de Lorraine s'affrontent, les villes tombent, les massacres se multiplient et sous la pression des GUISE, Michel DE L'HOSPITAL entre pour la première fois en disgrâce royale.

Conservant sa charge de chancelier, il se retire et s'isole dans sa propriété du Vignay, à Champmotteux, Essone.

Il est bientôt rappelé par Catherine DE MEDICIS. Participant au nom de CHARLES IX et de la reine mère au concile de Trente en 1563, il tente d'y présenter 34 propositions de réforme structurelles concernant le clergé français. [...]

A partir de 1564, le chancelier comprend qu'il ne peut plus compter sur l'appui de la reine mère dans ses tentatives de conciliation nationale. [...]

En 1567, les guerres civiles reprennent et les troupes protestantes sont défaites à la bataille de Saint Denis. La paix de Longjumeau est initiée par la reine mère, en même temps qu'elle obtient du nouveau pape PIE V, le droit d'aliéner les biens de l'Eglise pour une rente de 50000 écus d'or, à l'expresse condition que cette somme soit employée à l'extermination des hérétiques. Michel DE L'HOSPITAL, qui n'a plus la confiance royale, signe ici courageusement le signal de sa chute en refusant encore une fois d'apposer le sceau de l'Etat, ne permettant pas que la France accepte une somme d'argent pour massacrer une partie de ses habitants. CHARLES IX fait alors, à son tour comprendre au chancelier, qu'il ne tiendrait plus désormais à ses conseils et qu'il pouvait s'éloigner définitivement de la cour.



Retiré au Vignay, pour chasser la tristesse qui l'assaille et la souffrance que lui procurent les calamités publiques, il s'adonne de nouveau à la poésie. [...]

Ces écrits pleins de sagesse font écho aux persécutions et aux violences qui émaillent çà et là, désormais, le sol de France, en dépit des édits de pacification qu'il avait contribué à faire publier, et qui préludent le plus grand crime d'état de toute l'Histoire de France. C'est en effet, de sa retraite que Michel DE L'HOSPITAL connaîtra le terrible évènement de la Saint Barthélemy. [...]



Michel DE L'HOSPITAL s'éteint au Vignay, le 13 mars 1573, six mois après la Saint Barthélemy, comme si la violence et l'intolérance avaient eu finalement raison de celui qui n'a cessé de les combattre. [...]

"Etiam si fractus illabatur orbis impavidum ferient ruinae"; Horace, Odes, livre III (*Même si le monde brisé s'écroule, ses ruines le frapperont sans l'effrayer*). [...]

La grandeur intérieure de Michel DE

L'HOSPITAL se manifeste au travers de l'étude de ses poèmes, *les Carminas*, œuvre qui sera publiée posthument, et qui regroupe de nombreux épîtres que l'homme composait pour reposer son esprit. La poésie est l'image même de la vertu, elle ne peut-être qu'individuelle mais est également tournée vers l'autre. Les *Carminas* nous permettent de parvenir à l'intimité du personnage, à une dimension intérieure et spirituelle dans laquelle il se réfugie, bien éloignée des tracasseries de la vie politique et des malheurs du moment, mais dans laquelle il puise l'inspiration qui lui permet de continuer son œuvre et sa mission. La poésie est pour lui un médium, nécessairement dirigé vers l'autre et doit témoigner de l'effort de l'homme sur lui-même pour se défaire des passions qui le troublent. *"La poésie est le miroir de la foi du poète, c'est l'image de la vertu, l'écriture de l'humilité."* [...] Si les faits extérieurs et en particulier la Saint Barthélemy de 1572 laisse à penser que l'œuvre de L'HOSPITAL est morte avec lui, l'expérience spirituelle qu'il a posé, un jour de Janvier 1562 a néanmoins contribué à ce que les mentalités se transforment et grandissent.

La figure de Michel DE L'HOSPITAL a été dans les siècles qui suivirent sans cesse remodelée par ses défenseurs ou par ses accusateurs. Son personnage a été approprié, récupéré à l'aune de causes politiques très différentes les unes des autres, sans doute par incompréhension de la dimension religieuse de sa pensée et de son action.

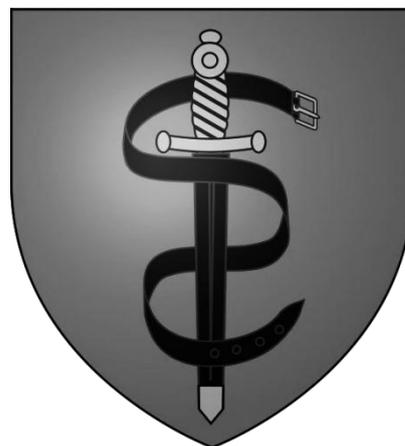
- Gabriel NAUDE, au début du XVII^e siècle, y voit un pré-Richelieu dans la logique d'une politique absolutiste.
- Inversement, le philosophe protestant Pierre BAYLE dans le contexte de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, y voit un homme de génie voyant la tolérance comme un droit pour chaque conscience.
- A la fin du XVIII^e siècle, CONDORCET à TURGOT, dans la disgrâce et la lutte contre le Parlement, et surtout dans le contexte de l'édit de Tolérance envers les protestants en 1787.
- Sous CHARLES X, l'édition de ses *œuvres complètes*, en 1824, s'inscrit dans une politique d'opposition au régime royal de La Restauration.
- Sous la Monarchie de Juillet, en 1836, inversement, LOUIS PHILIPPE prend part à la souscription pour la restauration de son tombeau à Champmotteux, le qualifiant de *"un des grands hommes d'état qui ont le plus rare de tous les courages, celui de la modération entre les partis furieux"*.
- Jules MICHELET dénonce quant à lui, la politique d'équilibre entre protestants et catholiques de l'Hospital, inapplicable et favorisant la guerre civile
- Sous le Second Empire, Louis BANDY DE NALECHE qui traduit les *Carminas*, nous apprend que l'anéantissement de la féodalité sous HENRI II et CHARLES IX était le fait de la Monarchie absolue et du catholicisme, et que donc le chancelier avait fait exactement le contraire de ce qu'il fallait faire.
- La Troisième République, enfin, voit dans le chancelier, celui qui entraîna la royauté, bien malgré elle, vers un régime de liberté et de laïcisation, un défenseur de la Patrie, un ministre intègre, et la victime des puissances hostiles au progrès de l'Humanité.

Samedi 6 octobre 2012

NOTRE SORTIE A APT

"Des ocres du Lubéron aux douceurs confites"

Alexandra LIEUTAUD



Porte de Saïgon

Apt est une des plus belles villes de France, réputée pour son marché hebdomadaire et ses fruits confits. Située sur l'ancienne voie Domitienne, son centre-ville, groupé autour de la Cathédrale Sainte Anne, occupait jadis une île. La ville s'est construite dans une magnifique vallée traversée par la rivière du Calavon, entre le massif du Lubéron et les Monts de Vaucluse : le paysage est exceptionnel et le climat radieux.

En cette première sortie automnale, les Amis de la Seyne Ancienne et Moderne se dirigent vers la région du Mont Ventoux, où de nombreuses *Mini Austin*, venues d'Angleterre, sembleraient s'être données rendez-vous.

APT : TERRE DE GOUT ET TERRE DE COULEURS

Le grand marché d'Apt fut de temps immémorial, l'élément économique essentiel à la vie de tout un pays. Etroitement lié au jeu des saisons, à la tradition et aux coutumes, il se développa dès le XII^e siècle et fut établi le samedi par lettres patentes du sénéchal de Provence en 1504.

Il suffit de parcourir les archives communales pour savoir à quel point marchés et foires étaient non seulement des lieux de rencontre au niveau du terroir aptésien, mais aussi des manifestations vivantes où l'on venait de très loin et qui attiraient des foules considérables. Tous les samedis matins et tout au long de l'année, dès les premières heures matinales, une atmosphère insolite règne dans les rues et sur les places de la cité. En 1996, le label "marché d'exception français" a été décerné au marché d'Apt pour son atmosphère, sa permanence et son originalité.

APT, CAPITALE MONDIALE DU FRUIT CONFIT

La conservation par confisage est apparue en Provence, toujours réputée pour sa production fruitière, dès le Haut Moyen-Age. Les fruits étaient alors confits dans du miel, jusqu'à ce que le sucre, introduit en France pendant les Croisades, permette d'en améliorer la technique.

Déjà en 1365, les syndics aptésiens offrent des fruits confits d'Apt au Pape URBAIN V, alors en pèlerinage dans leur ville. Plus tard, au XVII^e siècle, madame DE SEVIGNE, dans une de ses lettres à sa fille, madame DE GRIGNAN, qualifie la ville d'Apt de "chaudron à confiture".

En 1868, l'Anglais Mathieu Wood, découvre cette spécialité aptésienne et favorise l'ouverture au marché britannique. Au XIX^e siècle, de grandes familles de confiseurs aptésiens s'affirment : JAU-MARD, RAMBAUD, MARLIAGUES, puis BARRIELLE, BARDOUIN, REBOULIN, PITON, GAY, VIAL, BLANC...

La réputation ne s'est jamais démentie et les maîtres-confiseurs d'Apt perpétuent encore aujourd'hui l'art du fruit confit, vieux de plusieurs siècles.

LE MUSEE DE L'AVENTURE INDUSTRIELLE

Installé dans l'ancienne usine de fruits confits Marliagues, le Musée se propose de présenter les étapes et les principaux aspects de l'aventure industrielle qui ont façonné, depuis le XVIII^e siècle, la région d'Apt.

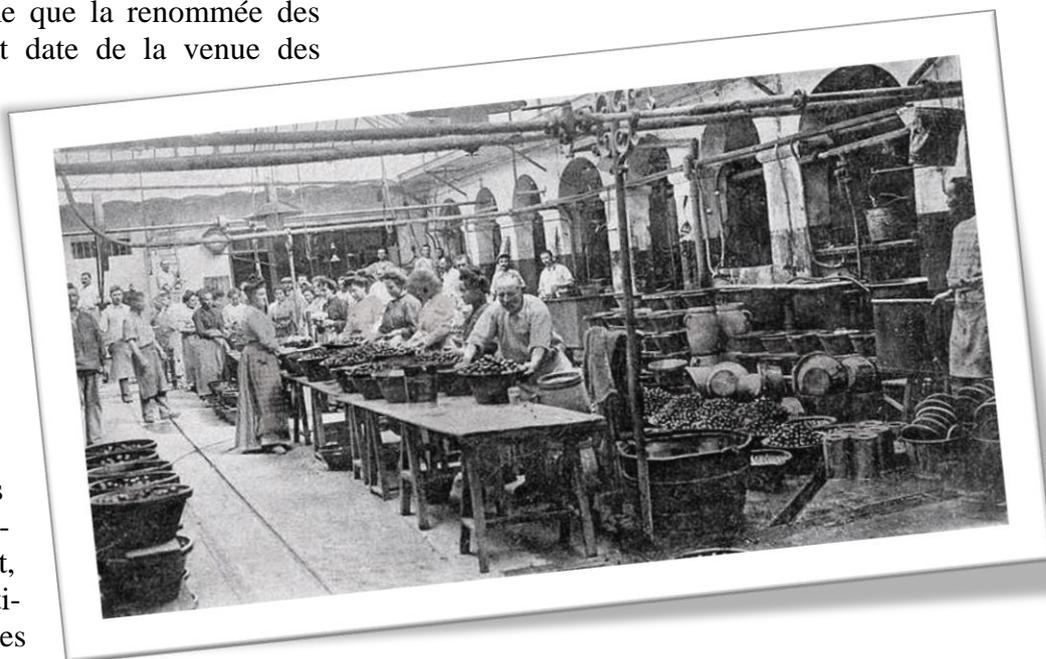
On y découvre une boutique de produits régionaux :

- un premier étage consacré à *l'Allégorie de l'Industrie*, avec son histoire et ses techniques, ainsi qu'à un atelier sur l'exploitation de l'ocre du soufre,
- un deuxième étage consacré aux faïences et céramiques d'Apt.

Mais tout d'abord concentrons-nous sur la fabrication des fruits confits :

Les débuts de l'histoire des fruits confits d'Apt demeurent obscurs et contestés. Le 6 juillet 1862, Eugène SEYMARD publie quelques pages intitulées "Histoire de la Confiserie Aptésienne", dans lesquelles il affirme que la renommée des fruits confits d'Apt date de la venue des

Papes en Avignon. Il précise qu'en 1348, CLEMENT VI choisissait le confiseur aptésien Auzias MASETA pour être son "*excouyero in confissarias*" ou "écuyer en confiseries". Deux mois plus tard Jean-Baptiste GAUT lit, aux Assises Scientifiques et Littéraires d'Apt, son "*Histoire*



rique de la Confiture depuis les Hébreux jusqu'à nos jours", dans lequel il conteste le travail de SEYMARD, tout en lui faisant de larges emprunts.

Il semble pourtant que SEYMARD avait raison. Avec les Papes, une cour brillante s'est installée en Avignon, drainant vers elle les artistes et les plus habiles artisans, venus principalement d'Italie, et parmi eux des confiseurs. Un auteur de l'époque décrit un banquet offert en 1330 par le Cardinal DE CECCANO, au dessert duquel figure "un arbre vert comme un laurier garni de fruits confits multicolores". SEYMARD mentionne un autre "écuyer en confitures" du nom de BATTARELLI, choisi par BENOIT XIII. Il est donc difficile de distinguer ce qui revient à l'initiative aptésienne de l'apport italien, dans cette période. Mais, des auteurs anglais précisent qu'Apt offrait chaque année à CLEMENT VI "50 setiers d'une mixture composée de fruits du pays préparés avec du miel et du raisiné".

Jean BARRUOL rapporte qu'en 1365, on offre des confitures à URBAIN V lors de la visite qu'il fait à Apt. Ce qui semble établir que les fruits confits ou tout au moins les confitures étaient déjà une spécialité locale. Il faut attendre ensuite le XVII^e siècle pour trouver d'autres traces, qui dès lors se multiplient. On trouve mention, en 1624 de "Confiture de Zeste et de Citron", en 1626 de "Cerises et Griottes confises d'Apt", en 1662 d'une "boîte de fruits candis". En 1660, lors de sa venue à Apt, Anne D'AUTRICHE reçoit en présent "des confitures, des dragées, des chandelles".

Par contre, la visite de madame DE SEVIGNE, en 1667, demeure incertaine, et il est plus que douteux qu'elle ait écrit la lettre dans laquelle Apt est qualifiée de "chaudron à confitures".

En 1752, la ville compte six pâtisseries confiseurs. Mais toute trace de cet artisanat disparaît pendant la Révolution et les années qui suivent. "Les fruits confits et confitures d'Apt doivent leur supériorité tant au mérite des fabricants qu'à la saveur et à la beauté de leurs fruits".

En 1848, ce sont huit artisans confiseurs avec atelier et boutique qui produisent des sucreries, bonbons, dragées, nougats et fruits confits. On trouve BERNARD au Saint-Pierre, BONNET place Postel, BOUDIN, CAIRE père, CAIRE fils, MAUREL et SILVESTRE rue des Marchands, JAUMARD rue Boubon. Lorsque la production de cet artisanat atteint 50 tonnes de fruits confits par an, on peut penser qu'une industrie spécialisée va naître. Il n'en est rien. Une usine à vapeur est installée en 1864, place de l'Evêché, par la Compagnie Provençale, mais c'est pour fabriquer du chocolat. Et en 1876, COURTET note qu'à Apt "la fabrication des confitures s'y fait sur une grande échelle".

Voilà les précurseurs de l'industrie des fruits confits. Et c'est alors que la chance va favoriser Apt de manière inattendue. Les Anglais avaient découvert, au cours de leurs voyages, les fruits confits de Clermont-Ferrand et les importaient en Grande-Bretagne. Or, en 1868, Mathieu WOOD préfère venir se reposer à Apt. Il apprécie le climat, les habitants, et les fruits confits locaux avec lesquels il décide d'approvisionner désormais ses magasins. D'autres suivent son exemple, et le fructueux marché anglais s'ouvre ainsi aux confiseurs aptésiens. L'ampleur des débouchés et les marges bénéficiaires confortables sont à l'origine d'une seconde génération de confiseurs, qui apparaît de 1869 à 1907.



A cette époque les confiseurs d'Apt ont atteint une maîtrise exceptionnelle. Ils confisent non seulement les cerises, griottes, abricots, poires, prunes, figes, pêches, chinois, mandarines, ananas, melons, mais encore, angélique, oranges creuses, poncires (variété de citron), cédrats, violettes, feuilles de vigne, pétales de roses, noix, amandons et raisins. En 1902, un confiseur de l'usine Reboulin, réussit à confire un figuier entier: branches, feuilles et fruits, qui, expédié en pièces détachées,

fait sensation à l'exposition de Chicago aux Etats-Unis.

Cependant, le matériel utilisé demeure des plus simples. On continue à confire au poêlon, sur des fourneaux maçonnés en briques réfractaires. Mais au début du XX^e siècle, la technique franchit plusieurs étapes décisives, avec l'adoption du sucre-glucose, avec l'utilisation de la vapeur pour chauffer les "petites bassines" qui remplacent les poêlons. Et, surtout, avec la mise au point des cuves de conserve, permettant de stocker les fruits pendant de longues périodes, avant confisage.

En ce début de siècle, l'industrie des fruits confits, très florissante, occupe environ la moitié de la population urbaine d'Apt (4574 habitants en 1901). C'est alors qu'une difficulté se présente avec la désastreuse réglementation des droits sur les sucres qui pénalise lourdement les confiseurs lorsque



l'écart entre le cours national et le cours international devient important. Il en résultera une crise durable qui conduira, lorsque ce handicap sera trop lourd, certaines firmes à s'implanter à l'étranger.

Durant la guerre de 1914-1918, la production de fruits confits reste en sommeil, mais dans la période de l'entre-deux guerres, les fruits confits d'Apt sont exportés dans tous les pays du monde. Ce vaste commerce porte sur les seuls fruits assortis glacés conditionnés en coffrets, vanneries, boîtes ou bocaux.

LA POTERIE ET L'OCRE

Les potiers s'inscrivent logiquement dans la saga de la terre, liée à l'histoire de ce pays. On utilise l'argile locale dès l'époque romaine, et à partir du XIII^e siècle, les ateliers du Pont Julien attestent de la vitalité de la production artisanale médiévale.

Vers 1720, alors que les édits royaux demandent le sacrifice de la vaisselle d'argent pour l'effort de guerre, l'abbé MOULIN crée pour ses neveux, une fabrique de faïences dans le petit village de Castellet. Le Seigneur DE CASTELLET, Duc DE BRANCAS encourage l'entreprise. Originale et raffinée, la faïence fine d'Apt grâce à sa "marbrure aptésienne" caractéristique donne naissance à des pièces somptueuses inspirées de l'orfèvrerie. Au XVIII^e siècle, la faïence d'Apt est à son apogée.

Au début du XIX^e siècle, treize fabriques et près de deux cents faïenciers exportent leurs productions aux quatre coins de l'Europe. On assiste aussi à l'essor des tuileries et des fabriques de terres cuites, la fameuse "tomette provençale".

Aujourd'hui, l'art de la faïence fine d'Apt maintient son renom grâce aux héritiers des maîtres, et la tradition potière de cette terre inspire de nouveaux créateurs en faïence, grès, céramique, porcelaine de lave émaillée.

Connue depuis la plus Haute Antiquité, l'ocre est exploitée par les Romains pour un usage local. En 1780, Jean Etienne ASTIER, habitant Roussillon, lui donne une dimension industrielle. Les exploitations prospèrent jusqu'à la crise des années 30.

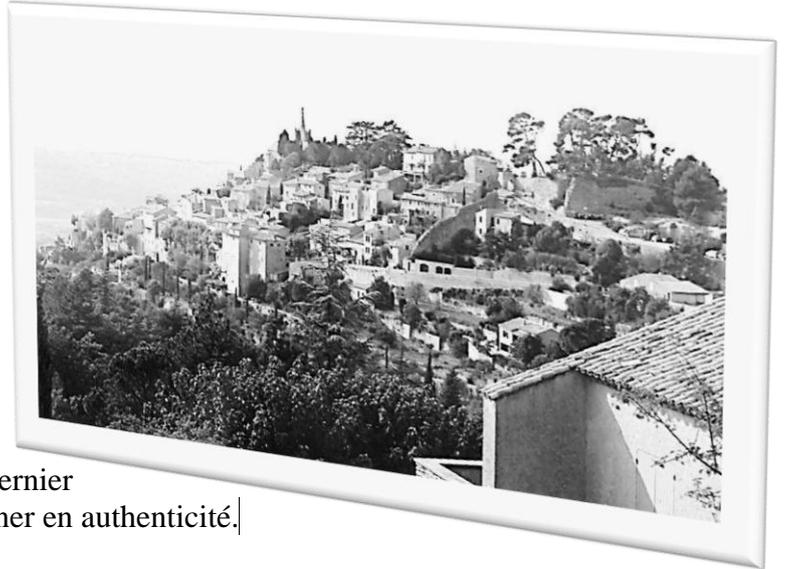
Aujourd'hui, une seule entreprise exploite encore l'ocre à Gargas et à Rustrel et la commercialise dans un magasin de vente à Apt. La présence de la fille du Docteur RICHARD, géologue de son métier, nous a permis de mieux comprendre la naissance de ce phénomène unique en France, lors de notre sortie.

Au retour du musée, les Amis de la Seyne Ancienne et Moderne se retrouvent pour déjeuner à l'hôtel-restaurant "Le restaurant de Roquefure", véritable mas du XVIII^e siècle dans un parc de superbes cèdres, situé en plein cœur de l'essor industriel des alentours. Au menu : *en entrée*, papeton d'aubergines et son coulis de tomates provençales, *le plat principal* poitrine de porc confite accompagné de choux rouge braisé et ses patates douces. Enfin, *en guise de dessert*, un bavaois aux fraises et sa marmelade de fruits rouges.



Après le déjeuner, le groupe se dirige vers la fabrique de fruits confits, "Aptunion" où les Amis ont pu, entre autres, déguster et acheter de nombreux produits proposés afin de continuer à se régaler le restant de l'année.

Le plaisir de la route fut tout aussi grand au retour en passant par des routes pittoresques. Un bref passage près du Pont Julien nous a peu à peu fait revenir au temps des Romains. Ce chemin des écoliers (où l'on a pu croiser des vespas "italiennes d'Italie" ainsi que des side-cars) nous a fait successivement découvrir ou redécouvrir :



Bonnieux ("bon œil ou belle vue"), un des plus beaux villages perchés du versant nord du Luberon. Certains le qualifient de "Mont Saint-Michel en Provence". Il fait partie du triangle d'or Gordes-Roussillon-Bonnieux mais, à la différence de ses deux partenaires, ce dernier n'est pas aussi fréquenté, ce qui le fait gagner en authenticité.

Cadenet, Pertuis..... puis

Lourmarin, dernière halte pour le groupe afin d'apprécier encore un des plus beaux villages de France, patrie chère à CAMUS où il vécut une grande partie de sa vie, y écrivit et c'est dans ce "pays solennel et austère malgré sa beauté bouleversante" que repose l'auteur de "La Peste" depuis 1960.

*"Qu'est-ce que le Bonheur sinon l'accord vrai
entre un homme et l'existence qu'il mène ?"*

Albert CAMUS



Nous étions encore une fois très chanceux d'avoir, malgré la brume, un merveilleux beau temps ainsi qu'un magnifique soleil le temps de notre visite. Merci à Michel JAUFFRET de nous avoir fait la surprise de nous conter de belles histoires au fil de la journée.

Conférence du 4 juin 2012

**"LE PETIT GIBRALTAR EST TOMBE.
UNE TRAGEDIE ANTIQUE A L'EPOQUE MODERNE.
17 DECEMBRE 1793"**

Henri RIBOT

A la demande de l'association seynoise *Les volontaires de l'An II - L'Aurore de la République* dont il est conseiller scientifique, Henri RIBOT, sorti de l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne et aujourd'hui capitaine d'artillerie de marine à titre honoraire, a accepté de rédiger un ouvrage sur le siège de Toulon de 1793 avec un regard essentiellement tourné vers La Seyne. De cette rédaction, il a tiré un synopsis et la conférence qu'il propose aux *Amis de La Seyne Ancienne et Moderne*.

Après une introduction rappelant la fondation de la Première République en 1792 et la déclaration de guerre de la France à l'Europe entière en 1793, il démontre comment l'affaire du siège de Toulon, commencée en tragédie grecque s'est terminée en mélodrame après la prise du *Petit Gibraltar* (la grande redoute ou redoute *Mulgrave*) devenu par la suite le fort *Caire* ou fort *Napoléon*. Il montre également la qualité du matériel républicain mais aussi la médiocrité des moyens mis à la disposition des assaillants durant la majeure partie du siège. Les rapports entre individus sont au cœur de l'exposé (CARTEAUX vs BONAPARTE, par exemple).

La conception du montage en vidéo-projection est l'œuvre de Henri RIBOT avec l'aide de l'Association seynoise *Les volontaires de l'An II - L'aurore de la République* et du *Foyer des Jeunes et d'Education Permanente "Pierre Singal"* (Sanary), tout particulièrement Robert HERVE, colonel en retraite.

L'HISTOIRE

L'actuel fort *Napoléon* est situé sur la hauteur dominant Tamaris et le petit port du Manteau. A l'origine, il n'y avait qu'une petite fortification appelée le fort *Caire*, du nom du propriétaire du terrain sur lequel il se situait. VAUBAN avait estimé que, du côté de la terre, les forts *Balaguier* et de



Carteaux

l'Eguillette étaient mal protégés; cette fortification de *Caire* avait pour but de les couvrir. Les travaux n'avaient pas été achevés lorsque les Anglais s'en saisirent en 1793 pour la fortifier.

Comment les Anglais étaient-ils parvenus à s'emparer de la rade et des fortifications de La Seyne et de Toulon ?

Le 13 juillet 1793, Toulon s'était doté d'une municipalité fédéraliste en renversant les Jacobins qui dirigeaient la ville depuis plus de six mois. Le 18, la fraternisation avec Marseille en rébellion armée contre les Jacobins marquait le début de la rup-



Bonaparte

ture des Toulonnais avec la Convention, rupture consommée avec l'arrestation des représentants en mission BAILLE et BEAUVAIS. En réponse à cette sédition, l'Etat décrétait un embargo sur Toulon, privant sa population de ravitaillement. Le 10 août, l'amiral TROGOFF, commandant la flotte de Toulon, se ralliait à l'insurrection.

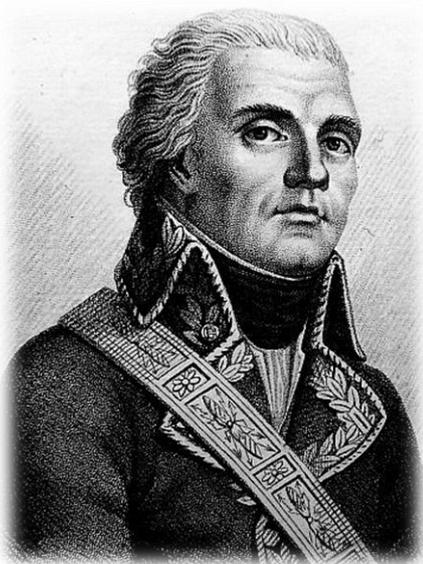
A partir du 20, la guillotine commençait à fonctionner sur la Place d'Armes et des têtes jacobines tombaient. Dès le 21, des discussions débutèrent entre des délégués toulonnais et l'amiral anglais HOOD désireux de créer une tête de pont alliée en Provence. Après la chute de Marseille, reprise par les Conventionnels, il restait acquis que l'insurrection ne pouvait plus s'implanter dans la campagne varoise et qu'elle allait être enfermée entre les murs de Toulon. Cette situation entraîna la signature rapide d'un accord entre Toulon et les Anglais, suivi, le 28, de l'entrée de la flotte de HOOD dans la rade.

Aussitôt débarquèrent des marines qui prirent possession des forts principaux, *Lamalgue, Saint-Louis, la Grosse Tour, l'Eguillette et Balaguier*. A la suite des Anglais arrivèrent les escadres espagnole et napolitaine. Le 29, les troupes conventionnelles fortes d'à peine 6.000 hommes en armes et de 6 canons, commençaient à marcher sur Toulon à partir de Marseille (général CARTEAUX) et de Nice (général DE LA POYPE). Au passage, elles prenaient Aubagne et La Ciotat. Le 7 septembre, Ollioules, Sanary et La Valette tombaient entre leurs mains. Un mois plus tard, les républicains occupaient la vallée du Las, coupant ainsi l'approvisionnement en eau des Toulonnais, la vallée de Tourris à l'ubac du mont Faron et le fort de *Sainte-Marguerite* sur la commune de la Garde. A la suite du mouvement en coup de faux parti du Beausset qui avait permis la prise de Sanary et d'Ollioules par le sud, Six-Fours était conquis ainsi que la majeure part de La Seyne jusqu'aux Sablettes, coupant ainsi la communication par voie de terre entre les coalisés tenant la presqu'île de Cépet et ceux du fort de *l'Eguillette* et de la Tour de *Balaguier*. A la suite de l'échec d'une attaque mal préparée de la colline portant le fort *Caire* inachevé, les Anglais s'y installèrent et s'empressèrent de construire un ouvrage beaucoup plus important, réalisé en terre et en bois, qu'ils appelèrent le fort *Mulgrave*¹. Le général CARTEAUX, qui commandait jusque-là le siège de Toulon, fut remplacé le 13 novembre par le général DOPPET, vainqueur de Lyon, qui amenait avec lui la majeure partie de l'armée des Alpes. Quelques jours plus tard, celui-ci était remplacé à son tour



Général Doppet

par le général DUGOMMIER qui conduirait l'assaut final².



Général Dugommier

Dans son rapport sur la prise de Toulon, DUGOMMIER a insisté sur l'aspect formidable du fort *Mulgrave*, qu'entouraient une double enceinte, des abatis d'arbres, des chevaux de frise, un large fossé que défendaient 28 canons et 4 mortiers de gros calibre. Ces observations furent confirmées par celles du citoyen SARDOU : "on établit sur cette redoute de grands revêtements construits en fer et en bois, des redans pour couvrir les passages qui sont dans les gorges, de grands fossés qui faisaient le circuit, des embrasures avec leurs plates-formes armées de pièces de 36 lb, une autre partie armée de pièces de 12 lb, d'autres revêtements faits en bois avec des plates-formes armées de pièces de 8 lb, des plates-formes pour des mortiers à gros calibre, de même pour des obusiers, double rang de chevaux de frise, de grands abatis d'arbres.

¹ Les Conventionnels dénommèrent ce fort « la Grande Redoute ».

² Coquille (Jacques François) dit Dugommier était alors député de la Martinique. Général de division, il était âgé de cinquante-six ans lorsqu'il arriva à Toulon. Il mourut l'année suivante, en Espagne, à la tête de l'armée conventionnelle des Pyrénées orientales.



Volontaires



Dessin de P. Gabrielli



Fusilier



Tenue de l'armée révolutionnaire



Devise de la Première République



Hussards de la mort



Joseph Vernet : port et rade de Toulon - 1754



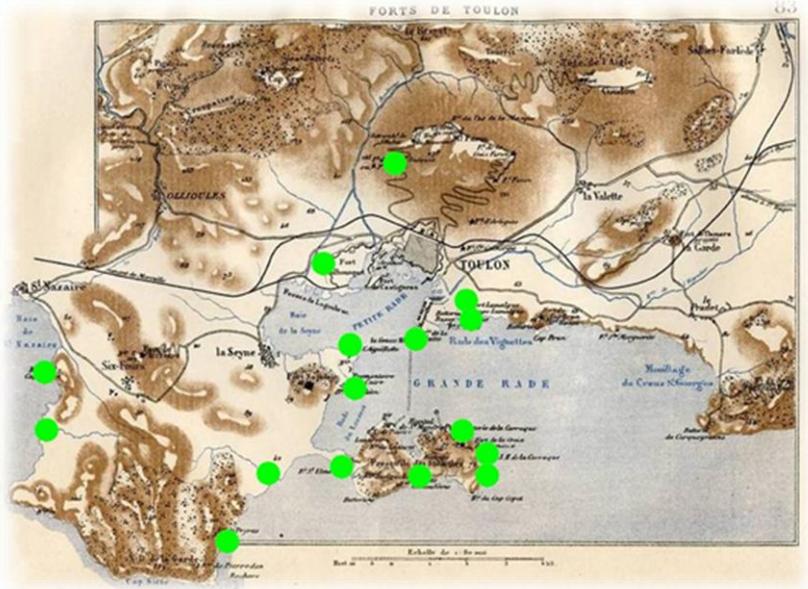
Soldats



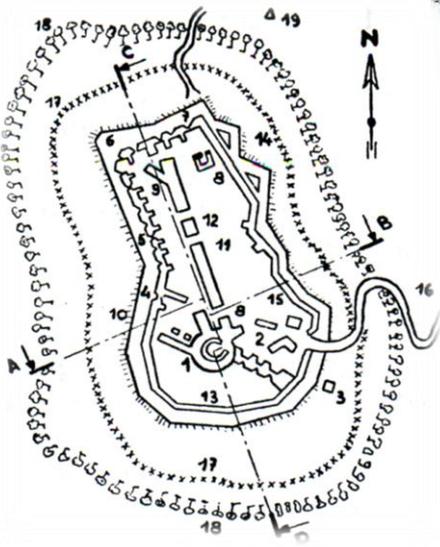
Dessin de P. Gabrielli



Fusil Charleville



Forts de Toulon



La Redoute Mulgrave



Canon Gribeauval



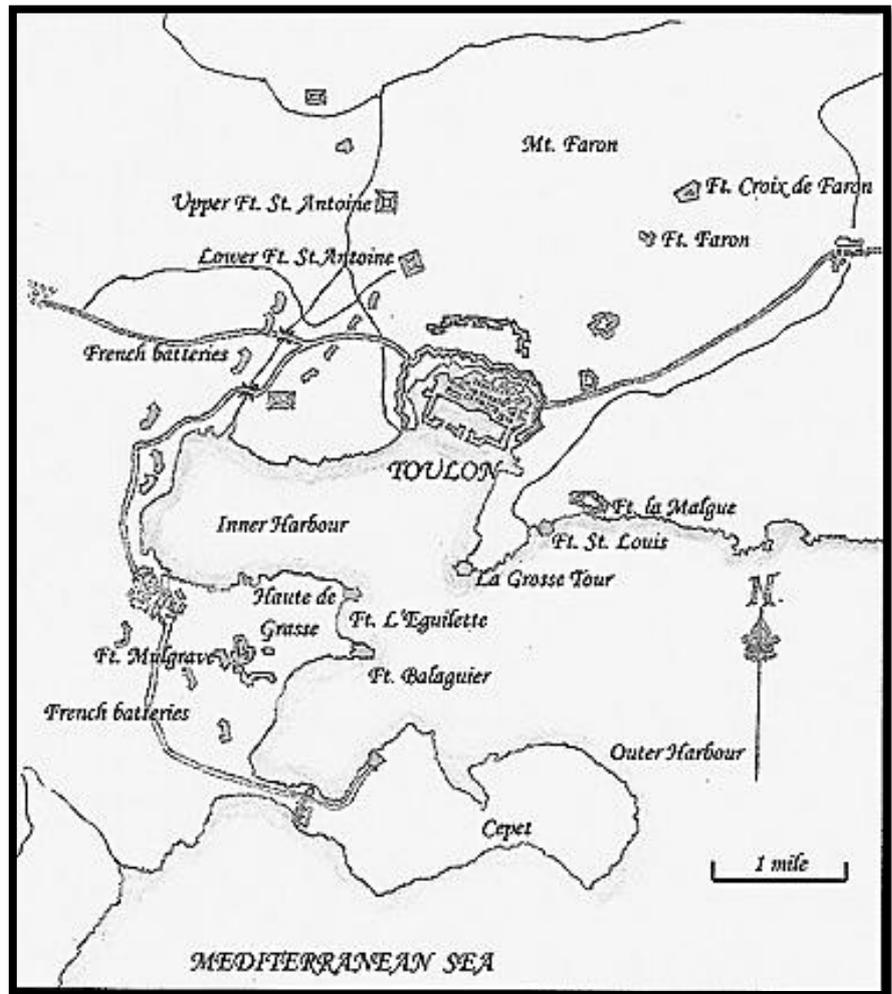
Canonniers



A l'assaut du "Petit Gibraltar"

En avant, un large fossé protégeait l'entrée. L'intérieur était défendu par de bons remparts de 14 à 15 pieds d'épaisseur, par des troncs de pin placés les uns au-dessus des autres. Ces remparts étaient armés de 25 canons". Ce fort était précédé de trois petites redoutes face à l'ouest. Il assurait ainsi la protection de la Seyne et des forts de *Balaguier* et de *l'Eguillette*. L'ensemble forma ce que l'on dénomma le *Petit Gibraltar*.

Pour BONAPARTE, le fort *Mulgrave* était la clef de la reprise de Toulon. Progressivement, il installa des batteries pour lui faire face, les plus proches s'en trouvant à moins de mille cinq cent mètres. De nouvelles batteries en construction s'en approchèrent à moins de cinq cents mètres pour être opérationnelles le jour de l'assaut final. Dès le 29 septembre 1793, Il plaça à 800 mètres des Anglais, sur la colline de Gauvin, la batterie dite *des*



Sablettes à 4 canons de 24 livres puis une autre à 3 canons sur la colline de *Rouquier* à 1600 mètres du fort *Mulgrave* destinée à appuyer la première. Le 30 septembre, de nouvelles pièces étaient installées à toucher la redoute *Malbousquet* au nord-ouest du périmètre défensif toulonnais.

Dans la nuit du 8 au 9 octobre 1793, une unité commandée par le colonel Edward NUGENT escalada le parapet de la batterie des *Sablettes*, égorgea les sentinelles et ceux qui dormaient puis encloua les canons, brisa les roues et fit sauter les munitions. Ce commando rentra au fort *Mulgrave* à 5 heures du matin avec 23 prisonniers français. Cet incident mit BONAPARTE hors de lui. Il décida de construire deux autres batteries : une à la pointe de *Marvivo* dite de *Fabrégas* (3 pièces de 24 livres et une de 36 livres) pour battre l'isthme et la baie des *Sablettes*, une seconde aux *Quatre Moulins* avec 2 pièces de 24 livres afin de couvrir les batteries avancées face au fort *Mulgrave*.

BONAPARTE décida, le 24 octobre 1793, d'installer encore trois batteries sur les collines de côte 50 situées en avant de Gauvin; ce furent : "la batterie des hommes sans peur", "la batterie des Braves" ou des "chasse coquin" et "la batterie des Jacobins" ou des "Républicains du Midi". Ces trois batteries, situées à moins de 500 mètres des Anglais, ne furent opérationnelles que les 28 et 29 novembre 1793.

Avec près de quarante mille hommes et un nombre conséquent de canons disposés par le capitaine BONAPARTE sous les ordres du général d'artillerie DU THEIL CADET, le plan d'attaque de la place forte fut peu à peu mis au point. Dans sa dernière version, il consistait à concentrer une action principale contre le massif de la *Grande Redoute*, sans abandonner toutefois des actions contre le corps de place, le *Faron* et *Malbousquet* afin de tromper l'ennemi. Progressivement, et jusqu'aux derniers jours précédant l'attaque, les batteries seraient mises en place, certaines n'ouvrant le feu qu'au dernier moment.

Lors d'un conseil de guerre du 11 décembre 1793, la décision fut prise d'attaquer le fort *Mulgrave* dans la nuit du 16 au 17 décembre après une intense préparation d'artillerie dès le 15. Cette attaque serait cordonnée avec d'autres actions du général DE LA POYPE sur le *Faron*, du général LA HARPE sur le *cap Brun*, du général GARNIER contre le fort *Saint Antoine*, le fort *Blanc* et le fort *Rouge*.

L'attaque du fort *Mulgrave* fut confiée au général VICTOR qui disposait de 6 054 hommes face aux 2.000 Anglais retranchés. Après une dernière reconnaissance effectuée le 14 décembre, le général DUGOMMIER déclenche le tir d'artillerie le 15 à 7 heures du matin jusqu'à la nuit tombée. Le temps est au crachin avec un vent marin. A la tombée de la nuit, les forces républicaines prennent leur



Fort de Balaguier

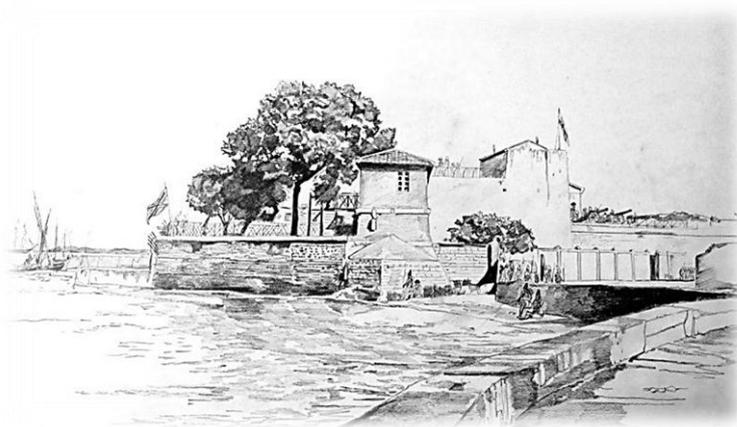
position : à droite du fort, 2.000 hommes derrière le général VICTOR avec pour objectif la côte et le fort de *l'Eguillette* afin d'empêcher l'arrivée de renforts anglais ; en face du fort *Mulgrave*, 2 000 hommes commandés par BRULE. En première réserve, 3 000 hommes étaient sous les ordres de LABORDE ; en deuxième réserve, 4 000 hommes sans arme commandés par MARESCOT.

L'attaque débuta le 17 décembre 1793 à une heure du matin. Une pluie glaciale tombait en rafales. Après la préparation d'artillerie, il n'y eut pas de surprise. La première vague des républicains pénétra dans le fort mais fut repoussée. BONA-

PARTE et MUIRON arrivèrent alors avec des artilleurs qui attaquèrent à la baïonnette, au sabre et à la pique; il s'ensuivit un moment d'indécision. D'autres renforts arrivèrent et, à 3 h du matin, le fort était aux mains des Conventionnels.

Au cours de cet assaut, BONAPARTE fut blessé par un coup d'esponçon donné par un sergent anglais; il fut soigné par le docteur Joseph HERNANDES (chirurgien de la marine); MARMONT gisait assommé; VICTOR avait le ventre ouvert mais survivrait, LABORDE était blessé et DUGOMMIER touché à l'épaule. Ces blessures montrent que les chefs, au cours de cet assaut, étaient bien à la tête de leurs troupes. Au petit jour, LABORDE décida de marcher sur les forts de *l'Eguillette* et *Balaguier* que les Anglo-Espagnols évacuèrent après avoir égorgé chevaux et mulets. Dans le but de menacer la flotte ennemie, il fut décidé de placer à la côte 20, entre les forts de *l'Eguillette* et de *Balaguier*, et à la côte 25, au *Bois Sacré* près de *l'Eguillette*, les grosses pièces de 36 livres prises aux Anglais. En même temps, les Républicains occupaient *les Sablettes* et la presqu'île de *Saint Mandrier* abandonnées par les Alliés. La prise du *Petit Gibraltar* et, dans le même temps du *Faron* par le général DE LA POYPE, amena les Alliés à rembarquer leurs troupes à partir du fort *Saint-Louis* et à évacuer Toulon et sa rade.

A la suite de ces victoires remportées essentiellement sur le territoire de la Seyne, les Républicains entrèrent dans Toulon le 19 décembre 1793¹.



Fort de l'Eguillette

¹ Un résumé de ce récit se trouve dans "*Regards sur deux terroirs : La Seyne-sur-mer, Saint-Mandrier-sur-Mer*", ouvrage collectif sorti en avril 2012 et diffusé dans la plupart des librairies et maisons de la presse de La Seyne et de Saint-Mandrier (740 pages, 270 photos, 28 euros).

Si la colline m'était contée

LE PIN DE L'EMPEREUR

Jean BRACCO

C'était un pin magnifique : parasol, s'il vous plaît, ayant "pignon" sur colline. Quand ils parlaient de lui, les gens du coin, respectueusement, l'appelaient le "Pin de l'Empereur".

Il se tenait là, bien droit, à la porte du fort, où, à l'époque, un brillant stratège, "vous savez, le grand homme que ses grognards appelaient avec affection le Petit Caporal", faisait alors ses premières armes. Or, donc, le futur Empereur, après sa victoire, par une belle nuit étoilée, se serait longuement attardé sous ce géant. Si l'événement a été relaté discrètement bien sûr, par les chroniqueurs officiels, il n'est pas connu que de la gent humaine. Les végétaux ont aussi leurs traditions. Ils connaissent l'histoire par la rumeur des ondulations des bruyères que la brise éternelle informe sans cesse. Le célèbre officier d'alors lui aurait même parlé. Dieu sait que les plantes, si elles conservent jalousement leurs secrets vis-à-vis de nous, comprennent le langage humain. "Quel bel arbre, aurait-il dit en caressant l'écorce rugueuse tandis que son regard se perdait dans le mystère du dôme impressionnant, comme j'envie ta force, ton port altier".

Les chouettes présentes, stupéfaites, écarquillèrent davantage leurs yeux d'or, dans la lueur blafarde de la lune. La nouvelle se propagea. Un renard, tapi dans un fourré, observateur attentif, se répandit à travers les collines alentours. Il jura que le vert du plaisir avait gagné le bout des aiguilles du conifère. De même, selon lui, un frémissement d'orgueil avait parcouru le tronc. Le vaillant soldat tapota longuement les écailles brunes, comme pour recevoir la force du superbe résineux. Il soupira, puis s'éloigna pour franchir, pensif, les portes du fort, en route vers la gloire.



La graine génitrice du végétal avait ajouté à la sève nourricière une dose de vanité. Le Pin de l'Empereur se considérait comme l'Empereur des Pins. Le raisonnement était simple. Son espèce étant la plus noble de la région, tout naturellement, il se prenait pour l'Empereur des collines. Il est vrai qu'à la ronde aucun autre dôme ne rivalisait avec le sien. Le titre qu'il imposait ne lui paraissait nullement usurpé. Quelques petits présomptueux avaient bien essayé de s'élever pour le provoquer sur son territoire même. Hélas, pour eux, ils ne lui feraient jamais de l'ombre.

Au contraire, le tyran s'employait à les maintenir hors des rayons du soleil, les privant de lumière et chaleur. Ils rabougrissaient et finissaient par mourir. La place était nette autour de lui. Seuls, quelques genêts griffus et de petits chênes verts étaient admis, à distance respectueuse. Courtisans dociles, peu enclins à cacher la prestance majestueuse, ils servaient de décor et le valorisaient.

Son meilleur allié était le Mistral. Ces deux forces de la Mère Nature se respectaient. Sans doute craignaient-elles de s'affronter vraiment. Qui pourrait l'emporter dans une lutte un peu semblable à celle que le fabuliste imagina dans son texte "Le chêne et le roseau". Eole eût bien envoyé son fils corriger ce bellâtre. Pour une fois la Raison le faisait douter du résultat. C'est qu'il impressionnait cet Empereur! Autant valait-il s'en faire un allié! Notre vent violent, dans ses crises de colère, continuait à déraciner quelques chênes. Il maintenait la tradition en même temps que sa réputation. L'Ordre établi n'était pas troublé.

Il consentait, de temps à autre, tel un barbier, à faire la toilette de l'arrogant végétal. Il le débarrassait de ses branches mortes, de ses aiguilles jaunies. Tout en rafraîchissant sa coiffe, il le tenait au courant des potins du coin, prêt à punir, à la demande du Seigneur, ceux qui tenaient des propos inconvenants. Ainsi, deux eucalyptus, furent-ils brisés comme verre pour avoir prétendu être les plus élégants et parfumés du versant. Une pie, voleuse de leurs discussions, les avaient promptement dénoncés. Notre pin voulait régner en maître incontesté.

Un soir de décembre, un hibou vint lui rapporter une nouvelle en apparence anodine. Elle devait avoir des conséquences imprévisibles. Le vieux noctambule, était autorisé à se poser sur la plus grosse branche du dictateur impérial, chaque soir, pour faire son rapport. Il avait surpris une scène extraordinaire dans la ville voisine. Il en bafouillait d'admiration en la décrivant. Figurez-vous que sur la place, face à l'église, un immense sapin brillait de mille feux multicolores. Les guirlandes, les girandoles, le rendaient éblouissant. Il prenait toute sa splendeur à la tombée de la nuit. Les passants émerveillés et surtout les enfants ne se lassaient pas de le contempler.

Le grand oiseau de nuit, après une hésitation cependant, se décida à rapporter respectueusement les paroles qu'avait prononcées Monsieur le Curé. Le représentant sur terre du Créateur avait murmuré, après un long silence, en hochant la tête :

- Les hommes ne pouvaient trouver plus beau symbole pour honorer le Seigneur en ces fêtes de la Nativité!

Le vieil érudit, très curieux et attentif à ce qui se passait derrière les volets clos, lors de ses inspections nocturnes, aurait dû sentir frémir de colère la branche impériale. Au lieu de cela, enhardi par le silence du Chef, imprudent il ajouta :

- *Il paraît qu'on entonnera, le soir de Noël, un hymne à la gloire du merveilleux sapin!*

Il hulula de son mieux, comme un artiste "cabot", les notes du chant connu de tous...et en rapporta bien entendu les paroles : "Mon beau sapin, roi des forêts..." Il n'alla pas plus loin. Une gifle feuillue aux pointes acérées lui "cloua le bec". Il comprit que sa disgrâce était consommée. Sa carrière de courtisan était terminée. L'aile endolorie, il s'enfuit vers son coin d'ombre. Bizarrement, malgré la souffrance et la vexation ressenties, il eut l'impression d'être soulagé d'un grand poids. Finie la période des bassesses! Il retrouvait sa fierté, même s'il n'avait pas voulu vraiment créer cette situation.

Une colère à la mesure de sa taille faillit extirper l'impétueux dictateur de ses racines. Ah! Que n'eût-il donné pour se confronter à son rival des montagnes, cet arbre aussi froid que les espaces qui l'abritaient, pointu comme le chapeau du gendarme du théâtre de Guignol, sans même une coupole digne du ciel! Tout autour de lui, penauds, les végétaux se recroquevillaient dans leur feuillage. Le géant redoutable allait-il faire appel à son terrible allié pour dévaster la colline et briser son ennemi? C'était hélas son intention.

Survint alors un phénomène inouï. Notre espèce l'a dénommé : miracle. Il devait, à jamais, bouleverser l'ambiance jusque-là détestable de ce cadre pourtant ravissant. Le Mistral ne se manifesta pas. Au contraire, une brise douce, légère enveloppa le tronc rude pour se propager jusqu'à son sommet. Caressante, elle apportait une musique aux notes célestes. Elle en baignait l'Empereur, le berçait. Lui seul la percevait. Avec stupéfaction, chaque élément vivant dans les parages constata un calme étonnant. C'était comme si l'atmosphère de violence due à cette énorme colère n'avait jamais existé. L'Autorité suprême intervenait, non pour mater à tout jamais le vaniteux mais pour le raisonner. Une voix ferme et paternelle à la fois s'adressa à ce fils trop bouillant :

- *Pourquoi jalouses-tu ton cousin des montagnes? Le juges-tu moins beau, moins digne que toi? J'ai incité les hommes à le choisir parce qu'il est humble. Sa simplicité lui confère la beauté. Il figure dans nombre de foyers riches ou modestes. Il désire avant tout apporter de la joie aux enfants, à leurs parents. Il sait ce que tu as voulu ignorer, dans l'entêtement stupide de ta morgue : "se faire aimer".*

Un écran se dessina dans la pâle clarté de la lune, sur le ciel sombre. Il n'était destiné qu'à notre coléreux. Une autre vue s'imposa à la sienne, claire, transparente comme la vérité. Les renards, les lapereaux, terrorisés, n'osaient bouger de leurs abris. Blotti dans un tronc, il reconnut, meurtri, son messager le hibou. Il ressentit, en le découvrant, la douleur procurée par sa réaction brutale. La justice divine le touchait dans sa sève. Brusquement, pour la première fois de sa longue vie, il eut honte. Le ciel lui tombait sur la tête. Le sol allait-il se dérober sous lui? La terreur du néant paralysa sa puissance. Elle le toucha de plein fouet. Comme il se sentait petit, vulnérable, face à cet infini entrevu l'espace d'un éclair! Un long silence avait accompagné les images imposées. Alors, la Voix, cette voix qu'il attendait avec terreur, retentit à nouveau, plus douce, à son grand soulagement :

- *Tu n'es point insensible. J'en suis heureux et veux bien t'aider à te racheter. Je n'ai point besoin d'ajouter le moindre conseil. Toi seul dois savoir comment il te faut agir désormais.*

Comme au sortir d'un rêve, l'Empereur prit à nouveau contact avec la réalité. Autour de lui, le petit monde de la nuit, ignorant ce bouleversement brutal, recommençait à se manifester dans sa suspicion naturelle. La paix lui semblait anormale. Il fallut admettre au bout d'un long moment, le Seigneur de la colline n'effrayait plus. Un renardeau vint le flairer avec prudence et leva vers lui, hardiment, ses yeux candides. Sa présence était acceptée. Une chevêche intrépide se hasarda sur le sceptre, où elle avait aperçu son aïeul le "petit duc", comme sur un simple perchoir.

Le Maître, par un froissement d'aiguilles, lui transmit un message. Il se répandit comme une traînée de poudre dans la nuit soudain étoilée. Le superbe ornement du bois se dressait toujours fier, certes, mais sans arrogance. Il avait choisi d'être aimé plutôt que craint pour sa puissance insolente. Il serait un symbole pour tous ces hôtes de la colline qui pourraient, désormais, le côtoyer comme des égaux. L'air, alors, devint plus respirable. Des milliers d'étoiles scintillaient au-dessus du colosse repenté. La plus belle, la plus resplendissante, étincelait sur sa tête, comme le joyau d'une couronne, au moment des douze coups de minuit, au clocher de la ville, alors que l'on célébrait le grand événement, ce 25 décembre. Chaque paroissien, dans la soirée, s'était extasié devant le sapin rutilant. Cependant, non loin de là, dans la colline désertée ou presque, par les hommes, un spectacle non moins solennel eut lieu.

Le sacre fut accepté par tous ses sujets, gagnés par la simplicité, la force tranquille qu'il dégageait. Des myriades d'insectes lumineux entourèrent les écailles de ses fruits. Elles brillèrent tout autant que les ampoules multicolores du sapin. L'Empereur dans sa majestueuse sérénité sut enfin ce qu'était le bonheur, le vrai bonheur. Il comprenait que cette beauté radieuse, magique et simple à la fois, était destinée à sa mère la Nature, à tous les éléments, même les plus frêles, trop souvent méprisés au temps de sa fausse grandeur. Ceux-ci le reconnaissaient maintenant comme leur frère. Cela motivait sa fierté. Il était leur représentant librement reconnu. Il ne ressentait plus aucune velléité de supériorité.

L'Événement passa-t-il inaperçu des humains? Un vieux vagabond, le Père Julien, habitué des nuits à la belle étoile ne se serait jamais arrêté en d'autres temps pour s'abriter près du fort, à cette époque de l'année. Ce soir-là, le froid ne sévissait pas. Il se sentit attiré d'une manière imprévisible et irrésistible, alors qu'il passait sur le sentier tout proche. Une force mystérieuse le poussa à s'étendre, dans son sac de couchage, sous le majestueux couvert. Jusqu'ici ce pin l'avait toujours désagréablement impressionné.

Ce qu'il raconta par la suite à ses malheureux compagnons de route les laissa fort perplexes. Cette fabuleuse illumination, telle qu'il la décrivit, provoqua haussements d'épaules ou quolibets. On lui reprocha son goût trop connu pour le rosé de Provence. Son délire ne pouvait venir que de là.

Il choisit donc de se taire. Pourtant, farouche, au fond de lui, son âme émerveillée n'oublierait jamais le spectacle somptueux de cette fête féérique à laquelle, lui, le gueux, avait été convié.

Depuis, le noble végétal est toujours là. Nul ne sait lui donner d'âge. Seule, la colère du ciel, pourrait, semble-t-il, le foudroyer.

CHRONIQUE : "DU FRANC A L'EURO".

André BLANC

Ça s'est passé – Le franc est mort vive l'euro!

C'est ce qui se proclamait à la mort d'un souverain et à la gloire de son successeur. Le franc est mort le 17 février 2012 comme prévu, qu'en sera-t-il de son remplaçant dont le *Time* disait : "*L'euro n'est pas sorti de sa crise existentielle*". Mais le *Time* est un journal anglais et nous connaissons l'europhobie d'un grand nombre de Britanniques fidèles à leur Livre.

Le franc demeure un symbole dans l'esprit des Français qui lui étaient très attachés. L'Etat n'a d'ailleurs pas récupéré la totalité des sommes émises, mais recueilli 30000 tonnes de pièces revendues et fondues rapportant 200 millions d'euro.



Son histoire est intéressante par le fait qu'elle suit celle de la France.

Créé en 1360 pour payer la rançon du roi Jean le Bon, capturé par les Anglais à la bataille de Poitiers en 1356, sous la forme d'une pièce de 3,87 g d'or fin, appelée "**franc à cheval**", le roi étant représenté sur son destrier.



En 1385, le "**franc à pied**", 3,06 g d'or fin est frappé d'une représentation du roi Charles V à pied.

Henri III frappe en 1575 un franc en argent de 14,18 g avec comme subdivision le quart de franc.



Henri IV décide de cesser de frapper le franc mais maintient ses subdivisions en 1586.

Louis XIII en 1640 réforme le système monétaire et décide que le franc n'aurait plus cours suite aux

nombreuses altérations des "rogneurs" (les pièces étaient grattées pour en récupérer le métal précieux).



L'histoire de France montre que cela n'était pas nouveau avec l'exemple de Philippe le Bel qui, pour résoudre ses difficultés financières à la fin du XIII^e siècle, manipulait fréquemment sa monnaie, les derniers deniers tournois étaient frappés avec une certaine tolérance quant à leur teneur en argent. Sans indication de titre, fixé par le roi, en livres, sols et deniers, le gros denier tournois en or, pouvait changer de valeur, ce que le roi fit souvent et toujours à son avantage.



Le roi Louis XIII fait frapper une belle pièce en or et donne le nom de louis d'or – le louis d'argent qui en découle prend le nom d'écu. Le franc devient une monnaie désuète mais le terme reste vivace dans les esprits – le titre ou *aloi* des louis était surveillé.

Louis XIV et Louis XV frappent des "écus" d'or ou d'argent, des sols et des deniers, mais dans l'esprit du public le franc subsiste avec l'équivalence, 1 franc = 1 livre tournois. Selon les besoins, les pièces d'argent sont rognées pour en récupérer ce métal.

Sous la Révolution, les premiers assignats en francs sont émis (loi du 18 Nivôse An III) – La loi du 18 Germinal An III instaure le système décimal et le franc germinal comme monnaie officielle de la France. Il sera utilisé pendant plus de deux siècles.

En 1800, la Banque de France est créée et sera l'Institut d'émission privilégié.

Le 7 avril 1803 (17 Germinal An XI) est instauré le bimétallisme. Le franc germinal, les pièces de 5 francs, de demi-franc et de quart de franc sont frappés en argent. Les pièces de 40 et 20 francs sont frappées en or, d'où l'appellation de franc-or.

Les conquêtes de l'Empire répandent la circulation (l'option) de notre monnaie. La Belgique, les Pays-Bas, la Suisse et le Nord de l'Italie l'utilisent, seul le franc suisse subsiste actuellement.

Le franc Germinal ou franc-or demeure une monnaie très stable jusqu'à la première guerre mondiale occasionnant 140 milliards de francs de dépenses qui pesèrent lourdement sur la politique financière des pays dans les années qui suivirent.

L'Allemagne condamnée à payer 132 milliards de mark-or, n'en paya que 22, dont 9 à la France. Les gouvernements successifs en furent réduits à des augmentations de la masse monétaire, aux emprunts, aux bons du Trésor, aux augmentations d'impôts.

De 1803 à 1928, le franc-or qui titrait 0,3225 g constitua l'unité monétaire nationale jusqu'à



l'avènement du franc Poincaré en 1928 qui valait 1/5 du franc germinal, dévaluation qui redressa un moment la situation économique du pays.

Le franc Poincaré valait 65,5 mg d'or, il fut suivi par le franc Auriol en 1936 correspondant à 44 mg d'or dévalué en 1937 à 37,8 mg d'or. Le franc Bonnet en 1938 correspondait à 24,75 mg d'or fin, suivi par le franc Reynaud à 21 mg en 1940. Dépréciation qui se poursuivra jusqu'en décembre 1958.

Pendant l'occupation, le régime de Vichy instaurant l'Etat français de juillet 1940 change les monnaies à août 1944. A la France vaincue, l'Allemagne impose son taux de change le Reich Mark = 20 francs et doit verser 40 millions de francs par jour pour couvrir les frais d'occupation.

La monnaie est frappée en aluminium et en zinc marqué par la Francisque et Etat français. Le franc perdra en 4 ans la moitié de sa valeur.



Durant cette période, existe dans les Territoires d'Outre-Mer un franc libre qui n'a, selon le maréchal Goering, pas plus de valeur qu'un certain papier réservé à un autre usage.

A la Libération, les Américains tentent d'imposer, avec ses l'AMGOT, le billet-drapeau (US. occupation) mais le général DE GAULLE, président du GPRF (gouvernement provisoire de la République Française), fait retirer cette monnaie le 27 juin 1944. L'inflation se développe et le franc se déprécie au cours de la Quatrième République ruinée par les guerres d'indépendance qu'elle doit affronter.

En décembre 1945, la France adhère au nouveau système monétaire international, fondé sur le double étalon dollar et or, par les accords de Brettons-Woods (22 juillet 1944).

La correspondance dollar-franc montre la dévaluation de notre monnaie, le dollar en 1944 valait 50 francs, en 1958, il vaut 420 francs, le franc est mis sous tutelle du Fonds monétaire international.

En 1958, nouvelle dévaluation de 17,55 %, création d'un franc-lourd valant 100 anciens francs appelé parfois franc-Pinay ou franc-De Gaulle rarement.

Mis en circulation le 1^{er} janvier 1960, il sera appelé simplement franc en 1963 avec la création des centimes de francs.



Son sort est réglé le 10 décembre 1991 par le traité de Maëstricht qui prévoit l'unité monétaire de l'Europe. L'ECU, sous la pression devient l'Euro qui se substituera au franc le 17 février 2002 au taux de 6,55957 francs. La mort définitive du franc sera scellée le 17 février 2012.

Une longue vie mouvementée, un symbole de notre histoire.



Sources :

Consultation internet.

"Le franc monnaie des origines à nos jours" de R. SEDILLOT.

Larousse Encyclopédique.

La Presse.

QUESTIONS-REPONSES

Commentaires sur la question parue dans *Le Filet du Pêcheur* N° 123 de juin 2012.

Rappel de la question : La célèbre villa "Notre-Dame-des-Pins", avenue Henri Guillaume (où le célèbre architecte, peintre, orientaliste, Maurice TRANCHANT de LUNEL avait résidé de 1924 à 1932), aurait-elle accueilli au début des années 1950, une institution *non officielle* qui aurait hébergé des "filles-mères" afin de les faire accoucher dans la discrétion et ensuite de faire adopter leurs enfants ?

Il n'a toujours pas été retrouvé d'élément historique confirmant qu'une telle institution a effectivement existé. Mais nous savons aujourd'hui que la maison est la propriété de la famille PINTARD et que M. PINTARD, ancien directeur des F.C.M. avait acheté cette maison en 1951-1952 à M. de LASTIC. Or, Maurice TRANCHANT de LUNEL avait une fille appelée "Jo de LASTIC". La maison n'a donc pas eu d'autre propriétaire entre la famille DE LUNEL - DE LASTIC et l'actuelle famille PINTARD. Peut-être alors, cet épisode (s'il est réellement confirmé) d'une "institution Notre-Dame-des-Pins", qui aurait accueilli des filles-mères, aurait très bien pu se dérouler du temps où la maison appartenait encore à ses anciens propriétaires, fin des années 1940 et jusque vers 1950-1951 ?

Les recherches se poursuivent.

Avis de recherches : Construction du kiosque à musique de La Seyne

L'ancien kiosque à musique de la place Ledru-Rollin a été inauguré le 14 juin 1903 sous la municipalité Julien BELFORT.

Il a été édifié par M. Louis BELLONE, ferronnier à La Seyne. Le petit-fils de ce dernier, M. Jean-Louis OLLIVIER, souhaiterait recueillir un maximum d'informations (d'ordre administratif, financier ou technique) sur la construction de ce kiosque. Merci à ceux qui pourraient nous communiquer de telles informations.

Courriers de nos lecteurs :

Notre adhérente Mlle Marie DAVIN nous a signalé une erreur de date sur la pierre tombale du monument du Souvenir Français au cimetière de La Seyne : l'explosion du cuirassé *Liberté* a eu lieu le 25 septembre 1911 (25-9-1911) et non le 25-7-1911 comme cela a été gravé dans le marbre.

A la suite de quoi M. Jean-Claude AUTRAN a remis un courrier au Président seynoïse du Souvenir Français demandant que cette erreur soit corrigée.

Simultanément, l'erreur a été signalée dans *Var-Matin* (interview de M. Marc QUIVIGER parue le 3 novembre 2012), tandis que le 15 novembre 2012 M. Michel AUGIER exprimait à son tour son point de vue dans *Var-Matin*, selon lequel il s'agirait plutôt d'un oubli : « A cette époque le mois de septembre étant en effet régulièrement abrégé en 7^{bre}, le graveur a pu oublier les petites lettres ^{bre}, le 25-7^{bre}-1911 devenant alors 25-7-1911 ».

En outre, selon Jean-Claude AUTRAN, la comparaison de photos anciennes et récentes du monument semble montrer que la plaque de la pierre tombale a pu être regravée à une époque assez récente (lorsque le monument a été modifié vers la fin des années 1980, et que le crucifix fixé à l'origine sur la plaque a été enlevé). L'erreur aurait donc pu être commise à cette époque et ne daterait donc quand même pas de 1911 - sans avoir jamais été remarquée en 100 ans ! Mais il n'empêche que cette date erronée doit être corrigée dès que possible.



Projection du documentaire du 15 octobre 2012

LA VILLA BLANCHE OU LE MYSTERE DE LA FRESQUE DE JEAN COCTEAU

MM. Gérard et Jérôme JAMIN

Le 15 octobre 2012 a été projeté dans la salle Apollinaire de La Seyne sur Mer un documentaire portant sur la Villa blanche, qui surplombe le Casino du Manteau et le Fort de Balaguier. Ce documentaire fait suite à la conférence sur le même sujet donnée en septembre 2011 par Gérard JAMIN dans le cadre des Journées du Patrimoine. Dans le public, ce jour-là, son fils Jérôme découvrait avec admiration le fantastique travail de recherche et de synthèse réalisé par son père pendant plus d'une année. Dès la fin de l'événement il proposa à son père de travailler sur son exposé riche et dense pour en faire un petit film documentaire, dans lequel les mots seraient portés par des images et de la musique. Prenant ainsi le témoin que son père souhaitait lui transmettre, Jérôme a réorganisé le magnifique texte de son père pour le faire vivre différemment en un opus 2 lui aussi destiné à séduire les Seynoises et les Seynois en les étonnant.



La Villa blanche aujourd'hui

Mais revenons à l'origine de cette belle aventure. Dans un prospectus baptisé "La Seyne patrimoine, à la découverte des lieux de mémoire", qui a été édité en 2007 à l'occasion du 350^e anniversaire de La Seyne sur Mer, la *Villa blanche* y apparaît comme le lieu de mémoire n°9, avec les précisions suivantes : "construite avant 1824 comme en témoigne le cadastre Napoléonien, la *Villa Blanche* s'appela longtemps *Château Bories* du nom d'une vieille famille seynoise. Propriété du dramaturge et académicien Edouard BOURDET, elle accueillit pendant l'âge d'or de Tamaris nombre de célébrités¹ dont Jean COCTEAU, qui y laissa une fresque, François MAURIAC, le danseur et chorégraphe Serge LIFAR, Jean GIRAUDOUX et Louis JOUVET. Propriété privée. Visible depuis la Corniche."



Extrait du prospectus « La Seyne patrimoniale, à la découverte des lieux de mémoire » (2007)

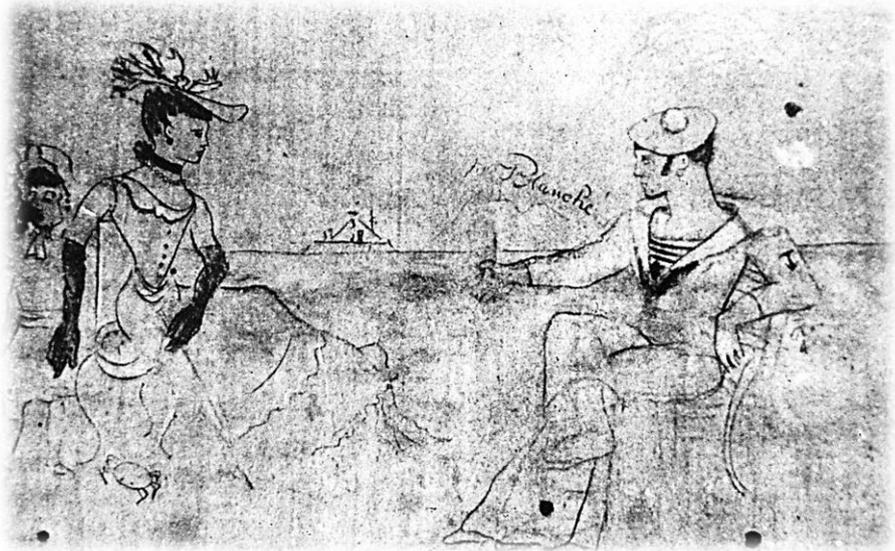
A la lecture de ce texte, la première réaction de Gérard fut de se dire qu'il n'y manquait plus que la mention "Circulez, il n'y a rien à voir".

Désirant en savoir plus, ne trouvant rien dans les documents de l'histoire locale, et souhaitant mettre en valeur ce lieu de mémoire,

Gérard revêtit les habits d'un enquêteur acharné, consultant correspondances, photographies et témoignages jaunis, tel un paléontologue interloqué par un tibia du pliocène, et tenta de reconstituer non seulement l'animal entier, mais la faune et le milieu.

Le point de départ de cette enquête figure en bonne place dans le prospectus "La Seyne patrimoniale" et ne manque pas d'interpeler : telle une peinture sur les murs de la grotte de Lascaux, il y aurait une fresque de Jean COCTEAU dessinée dans les hauteurs de Balaguier qui serait totalement inconnue du grand public. Dans les dépliants touristiques de la ville, aucune mention n'y est faite, aucune photo n'y apparaît.

Contacté à ce sujet, les propriétaires des lieux, Sophie et Christophe CHARPENTIER, indiquèrent qu'une telle fresque existe, mais a depuis longtemps été recouverte d'une épaisse couche d'enduit. Ils ajoutèrent que COCTEAU n'en est pas le seul auteur, mais qu'il en partage la paternité avec le célèbre décorateur de théâtre, Christian BERARD.



La relation entre les deux artistes est confirmée par la dédicace que COCTEAU fait à Denise BOURDET, l'épouse d'Edouard et copropriétaire de la Villa à cette époque, dans son ouvrage "Le cordon ombilical" paru en 1961 :

"Ma Chère Denise, C'est d'une amitié qui ne date pas d'hier que résultent ces quelques notes. Rappelle-toi ma typhoïde à Toulon, et Tamaris, où tu me soignais dans la Villa Blanche [...]. Souviens-toi de Jouvet écoutant La Machine Infernale. Souviens-toi de Christian Bérard qui, déjà, inventait les décors et les costumes."

La raison pour laquelle la Villa blanche est devenue le lieu de mémoire n°9 de La Seyne sur Mer ne serait-elle pas enfouie sous plusieurs centimètres de plâtre, de sable et de peinture qui, aujourd'hui, interdisent aux regards une fresque à l'ombre de laquelle reposent des fragments de vie de personnages illustres tels BOURDET, COCTEAU, BERARD et JOUVET ? C'est ce que Gérard a tenté de découvrir et c'est cette quête que Jérôme a mise en images.



La Villa blanche au début du XX^e siècle

Pour cela, il invite d'abord le spectateur à une visite de ce lieu chargé d'histoire qu'est la *Villa blanche*, et le place devant une interrogation mystérieuse : pourquoi abrite-t-elle une fresque de Jean COCTEAU et Christian BERARD aujourd'hui tombée dans l'oubli ? Pour y répondre, il le propulse alors dans un tourbillon d'images d'époque à la découverte d'un mouvement culturel aussi bouillonnant qu'exceptionnel, et d'artistes hauts en couleur qui vont tisser des liens solides et émouvants¹. Le mystère pourra alors se dévoiler peu à peu, au détour des chemins de traverses que les années semblent ne pas affecter, qui rythment un voyage immobile et plein de promesses, et qui mènent à une évocation de la marche irrémédiable du temps.

Enfin, au-delà de la réalisation d'un film historique, ce documentaire est aussi une aventure humaine rare, celle qui a permis à un père et son fils, près d'un demi-siècle après la naissance de ce dernier, de partir eux aussi à la (re)découverte des fresques intérieures qui recouvrent les murs de leurs vies.

Ephémère comme toute expérience forte, ce spectacle ne fait l'objet d'aucune diffusion vidéo et a été conçu pour ne durer que "le temps d'un sein nu entre deux chemises" car lui aussi, après la dernière image, aura pris, peut-être, pour toujours, la forme "d'un songe à jamais disparu".

¹ Mais aussi : COLETTE, François MAURIAC, Jacques DE LACRETELLE, Paul MORAND, Jean GIRAUDOUX, Marc CHADOURNE, Georges AURIC, Valentine et Jean HUGO, Marcel ACHARD, Louis JOUVET, Pierre DUX, Fernand LEDOUX entre autres.

LE COIN DES GOURMETS

Magdeleine BLANC



Pour un petit air de fête en toute simplicité

Langoustes ou gambas à l'américaine. *Une recette qui utilise la tomate comme base de la sauce, un légume de pleine saison.*

Pour 8 à 10 personnes :

4 à 5 langoustes de 400 g environ; 4 gambas par personne; 1 oignon; 1 échalote; 1 carotte; 5 tomates pelées, épépinées et concassées; 1 pincée de piment d'Espelette; $\frac{3}{4}$ de litre de vin blanc sec; 1 verre de cognac et madère mélangés; 100 g de jus de viande; 1 bouquet garni; 100 g de beurre.

Les langoustes ou les gambas sont coupés en 2 dans le sens de la longueur, les intestins seront réservés pour la liaison. On assaisonne de sel, poivre. Les faire revenir et colorer à l'huile d'olive. On ajoute l'oignon, l'échalote, la carotte, le tout finement haché, les tomates et le piment. Laisser mijoter quelques minutes, ajouter le vin, le mélange cognac-madère, le jus de viande et le bouquet garni. Cuisson de 30 à 35 minutes. Les langoustes ou les gambas sont retirés et la sauce est réduite de moitié et passée au tamis très fin. Les crustacés sont remis dans la sauce qu'on laissera mijoter une dizaine de minutes.

Au moment de servir, la sauce sera liée avec 100 g de beurre mélangés aux intestins broyés, additionnés d'une cuillerée à soupe de farine.

Broyé du Poitou.

Des amis de retour du Poitou nous ont ramené une recette de gâteau populaire depuis le XIX^e siècle.

Pour 10 personnes :

500 g de farine; 250 g de beurre; 250 g de sucre; 1 œuf entier; 1 jaune d'œuf; sel.

On mélange la farine, le sucre et le sel puis on ajoute le beurre et l'œuf, on pétrit ensemble.

On étale la pâte en un cercle de 20 à 25 cm de diamètre sur la tôle du four. A l'aide d'une fourchette quadrille la surface et dorer au jaune avec un pinceau. La cuisson se fera au four de 180° pendant 20 minutes.

Pour rester dans la tradition, on ne coupe pas le "broyé", mais comme son nom l'indique, on le brise d'un coup de poing et chacun se sert.

Menu du gros souper provençal

L'anchoïade

La soupe à l'ail

La matelote d'anguille

La bouillabaisse de morue

La morue aux câpres (la raito)

La tarte aux épinards

Les cardons à la crème

Le vin cuit

Les nougats

Les caracas d'Auriol (fruits)

Les treize desserts

La pompe à huile ou gibassié

Les 13 desserts

- ✓ 4 mendiants (noix, amandes, figues et noisettes qui représentent les 4 ordres que sont les Augustins, les Franciscains, les Dominicains et les Carmes),
- ✓ 3 fruits de Provence, qui sont amenés par les Rois Mages (oranges, mandarines et dattes),
- ✓ 1 pompe à huile d'olive,
- ✓ 1 spécialité de sa ville (Calisson pour Aix en Provence, tarte au citron pour Six-Fours...),
- ✓ Nougats,
- ✓ Pommes,
- ✓ Poires,
- ✓ 1 melon (ramassé fin août et que l'on garde depuis dans la paille).

MOTS CROISES 124

Horizontalement – I Sagacité. – II Oiseau genre Regulus. Souvent de Grenoble. – III Palmier. Atome (*à l'envers*). – IV Lave à l'eau claire. On ne doit pas courir après elle. – V Dans l'œuf. Double. Pronom personnel. – VI Deux consonnes. Chemises courtes. – VII Ils pèsent. Forts et de longue durée. – VIII Règle. Leurs dents n'intéressent pas les dentistes. Général français. – IX Trompes. Chevalier célèbre. – X Acclamation. Infinitif. Explosif. – XI Parités. – XII Inflammations des poumons. – XIII Arrose Prades. Adjectif possessif. Arrivées.

Verticalement – 1 Avantage attaché à la fonction. – 2 Brasse de l'air. Gouffre. – 3 Pas grand chose. Convient. – 4 Petite baguette souple. Les Indiens l'appréciaient. – 5 A son poids. C'est un vrai poison. – 6 Pronom personnel. Lier. Symbole du tellure. – 7 Moines. D'avoir. – 8 Réduits en particules. Suffixe. – 9 Créateur de Peer Gynt. A eu sa ruée. Ennui. – 10 Préfixe. Doublé, endort. – 11 Corde. Habite le sud-ouest de la Chine. – 12 Dans le rein. Dans la poêle. Deux voyelles. – 13 Du verbe avoir (*3^e personne du pluriel*). Cardinaux.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													
XI													
XII													
XIII													

REPONSE AUX MOTS CROISES
DU N° 123

SUDOKU

Solution du n° 123

6	8	5	2	4	3	1	9	7
3	1	2	7	5	9	6	8	4
4	7	9	1	8	6	3	5	2
8	4	1	3	2	7	5	6	9
7	9	6	5	1	8	4	2	3
5	2	3	6	9	4	7	1	8
2	6	4	9	3	5	8	7	1
9	3	7	8	6	1	2	4	5
1	5	8	4	7	2	9	3	6

I	E	X	O	R	B	I	T	A	N	T	E	S	
II	T	E	N	U	I	T	E		O	R	T	I	E
III	A	R	C	S			T		C	I			M
IV	T	E	T	E	A	T	E	T	E		R	A	I
V	I	S	U	R	R	E	S		U	O		R	N
VI	S		O				T		A	R	P	E	T
VII	A	R	S				V	A	L	S	E		E
VIII	T		I				P	I				L	C
IX	I	N	T	R	A	V	E	I	N	E	U	S	E
X	O	L	E	O	L	A	T		O	V	I	N	S
XI	N			S			N	A	I	N	E		
XII	S	E	N	S	A	T	I	O	N	N	E	L	S
XIII		S	I	E	G	E	S		E	T	R	E	S

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après l'Assemblée Générale du 8 novembre 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni afin d'élire le Bureau et de répartir les tâches, répartition à approuver lors du prochain C.A.

Composition du Bureau	Présidente	PADOVANI Jacqueline
	Président d'Honneur	BESSON Jacques
	Vice-président d'Honneur	BLANC André,
	Vice-présidents	ARGIOLAS Marie-Claude, AUTRAN Jean-Claude
	Trésorière	LE BAS Germaine
	Trésorière Adjointe	SICARD Thérèse
	Secrétaire Générale	ARGIOLAS Marie-Claude
	Secrétaire Adjoint	AUTRAN Jean-Claude
	Archiviste-Bibliothécaire-Conservateur	ARGIOLAS Bernard
Conférences	Calendrier, organisation, étude	PADOVANI Jacqueline, ARGIOLAS Marie-Claude
	Logistique, projections	LIEUTAUD Raymond, ARGIOLAS Bernard
	Accueil, approvisionnement	PADOVANI Jacqueline, LIEUTAUD Raymond
	Archives-cassettes des conférences	ARGIOLAS Bernard, BLANC Magdeleine, LIEUTAUD Raymond
Poésie dans l'école		BRACCO Jean
Sorties		JAUFFRET Jean-Michel, AUDIFFREN Thérèse, LIEUTAUD Raymond
Filet du Pêcheur	Directeur de la publication	ARGIOLAS Bernard
	Equipe de réalisation	ARGIOLAS Bernard, ARGIOLAS Marie-Claude, LE BAS Germaine.
	Equipe de rédaction	AUTRAN Jean-Claude, BESSON Jacques, BLANC André, BLANC Magdeleine, LE BAS Germaine PADOVANI Jacqueline, LIEUTAUD Alexandra.
Commission du Livre		ARGIOLAS Marie-Claude, ARGIOLAS Bernard, AUTRAN Jean-Claude, BLANC André, LE BAS Germaine, LIEUTAUD Raymond, PADOVANI Jacqueline, PONSTON Jacques, QUIVIGER Marc, SASSO Bernard.
Gestion du fichier des adhérents et organisation envois		AUTRAN Jean-Claude
Contrôleur aux comptes		TRAVIN Christian
Représentant des Amis de La Seyne auprès de l'OSCA		PADOVANI Jacqueline

MEMBRES ACTIFS du C.A.

Mesdames : ARGIOLAS Marie- Claude, BLANC Magdeleine, LE BAS Germaine, PADOVANI Jacqueline, SICARD Thérèse
 Messieurs : ARGIOLAS Bernard, AUTRAN Jean-Claude, (BESSON Jacques), BLANC André, JAUFFRET Jean-Michel, LIEUTAUD Raymond, PONSTON Jacques, QUIVIGER Marc, SASSO Bernard.
 Soit : 14 (+1) membres au Conseil d'Administration.

Le 25 novembre 2011

Le Secrétaire
 J. PONSTON

La Présidente
 J. PADOVANI

BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Adhésion à la Société des Amis de la Seyne, sans abonnement au Bulletin : **8 €**
 Abonnement au Bulletin, "Le Filet du pêcheur": **12 €**
 Adhésion avec abonnement au Bulletin, membre actif de la Société : **20 €**

Montant à verser :

- Soit par chèque à l'ordre de : "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".
- Soit au C.C.P. 115451E Marseille.
- Soit en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

Madame Germaine LE BAS "Clos des Villas", 526 faubourg Montmélian. 73000 CHAMBERY

(à découper, ou à recopier de préférence)

NOM.....	Prénoms.....
Adresse.....	
.....	
Tél.....	Adresse électronique.....

N.B. L'adhésion couvre la période du 1^{er} octobre au 30 septembre.



A
P
T

